



**LE PUBLIC
AU COEUR
DE NOTRE
MISSION**



Sommaire

LE BARREAU

1

Mission ■ Vision ■ Valeurs

2

Conseil

3

Rapport du bâtonnier

8

Rapport du directeur général

10

Soutien à la communauté juridique

12

Ressources humaines

13

LA PROFESSION

14

Comités ■ Activités ■ Services

LE PUBLIC

56

Activités ■ Services

PRIX ET DISTINCTIONS

60

**170 ans
d'histoire et d'expertise**

**Plus de 15 000
avocats et avocates**



LE BARREAU DE MONTRÉAL

**Le Barreau de Montréal est l'un des plus grands barreaux
du monde et le deuxième barreau francophone en importance.**

**Il fait figure de proue dans la recherche de l'excellence
en matière d'éthique et de compétence.**

MISSION

Veiller à la protection du public tout en soutenant ses membres dans l'exercice de la profession.

VISION

Être reconnu comme un acteur clé dans l'administration de la justice à Montréal et devenir un leader incontournable sur les questions liées à la justice au Québec.

NOS VALEURS



Confiance

Nourrir la confiance de la population par rapport aux avocats, au système judiciaire et à la justice québécoise telle qu'elle est rendue au sein de la section de Montréal.



Ouverture

Le Barreau de Montréal est une entité flexible, évoluant selon les préoccupations évoquées autant par ses membres que par les justiciables montréalais, dans toute leur diversité, et est sensible aux changements sociétaux de la métropole.



Excellence

Encourager l'excellence chez les membres en offrant des outils pour perfectionner, améliorer et innover dans le cadre de leur pratique et, ainsi, rendre des services exemplaires aux justiciables montréalais.



Leadership

Le Barreau de Montréal est engagé à agir comme un interlocuteur clé du domaine de la justice.

MEMBRES DU CONSEIL



ASSIS — DE GAUCHE À DROITE:

M^e Jonathan Pierre-Étienne, secrétaire, M^e Robin Schiller, trésorière, Monsieur le bâtonnier Alexandre Forest, M^e Francisco Couto, premier conseiller, et M^e Jack H. Chadirdjian, directeur général.

DEBOUT — DE GAUCHE À DROITE:

M^e David Ettedgui, conseiller, M^e Julie Mousseau, conseillère, M^e Valérie Assouline, conseillère, M^e Pierre-Luc Beauchesne, conseiller, M^e Chantale Massé, conseillère, M^e Extra Junior Laguerre, conseiller, M^e Caroline Larouche, conseillère, et M^e Alice Popovici, représentant le Jeune Barreau de Montréal.

Absents de la photo:

M^e Alex Goupil, conseiller, et M^{me} Gislaine Dufault, directrice des communications et conseillère spéciale.

LE BARREAU DE MONTRÉAL, C'EST AUSSI...

**UNE FAMILLE FORTE
DE PLUS DE 700 BÉNÉVOLES
DÉVOUÉS QUI ONT LEUR
BARREAU À COEUR**

**CHAPEAUTÉE PAR
LE CONSEIL ET
APPUYÉE PAR
LA PERMANENCE**

et qui...



**Veille à la protection
du public**



**Offre des activités et de
la formation aux professionnels**



**Offre son soutien
à divers organismes juridiques**

LE BARREAU DE MONTRÉAL EN CHIFFRES*

Plus de...

40 comités

170 réunions

700 bénévoles

17
activités de
formation*

31 heures
de formation

1241
participants

**7 activités annulées à cause de
la pandémie de la COVID-19.*



15 482 membres

53,4%



8265
avocates

46,6%



7217
avocats



36,8%
5700 avocats
admis depuis 2010

667
avocats assermentés

30 cérémonies
d'assermentation

**Statistiques en date du 27 avril 2020*

RAPPORT DU BÂTONNIER

« La protection
du public doit
être au coeur
de toutes
les décisions. »



En mai 2019, j'ai commencé mon mandat en indiquant quel sera le questionnement qui nous guidera, le Conseil et moi, tout au long de l'année à venir. En posant une question fondamentale, à savoir le «pourquoi» du Barreau de Montréal, la réponse était simple: la protection du public. Le plus difficile restait à venir, toutefois: faire en sorte que toutes les décisions du Conseil soient prises en fonction de cet objectif fondamental. J'avais un objectif bien personnel également: faire en sorte que l'on retienne surtout les actions du Conseil au courant de mon mandat, plutôt que mon âge, 32 ans, qui faisait de moi le plus jeune bâtonnier de Montréal. J'espère que ce court rapport (car bien des paragraphes supplémentaires auraient été requis pour décrire adéquatement les réalisations du Conseil cette année) saura vous démontrer que ces objectifs ont, selon moi, été atteints.

Au temps de la COVID-19

Au moment de rédiger ces lignes, la protection du public ne saurait être plus importante. En pleine pandémie mondiale de la COVID-19, et alors que les tribunaux sont pratiquement à l'arrêt depuis plus d'un mois et demi, les Montréalais(e)s ainsi que nos membres se tournent plus que jamais vers le Barreau de Montréal comme le gardien du fragile équilibre entre prévention responsable et respect des droits fondamentaux des justiciables. En ces temps difficiles, toute l'équipe du Barreau de Montréal a répondu présente face à cet extraordinaire défi. Bien que ces circonstances hors du commun dictent actuellement les activités et décisions du Barreau, il y a lieu de se rappeler que le Conseil et moi avons concrétisé d'importants objectifs et projets au courant de la dernière année, succès qui aurait été impossible en l'absence de l'impressionnant travail d'équipe du Conseil et de l'équipe du Barreau de Montréal, son nouveau directeur général en tête. Disons que ce fut tout un baptême de feu pour M^e Jack Chadirdjian, qui a su rapidement démontrer qu'il était parfaitement en contrôle et à la hauteur de la situation.

Rentrée judiciaire – Le public comme jury

L'année judiciaire a commencé en grande pompe en septembre 2019, alors que pour la première fois de son histoire, le Barreau de Montréal accueillait le premier ministre du Québec, M. François Legault, à titre de conférencier d'honneur. Autre première: une délégation civile représentait officiellement le public au cœur de notre mission. Avec ses 12 représentants «présidés» par le premier ministre Legault, j'ai présenté cette délégation comme étant le «jury» des actions du Barreau de Montréal à venir cette année. Le ton était donné quant aux ambitions du Conseil!

Médaille du Barreau de Montréal – Clairement Éducaloi

Depuis 20 ans maintenant, la mission d'Éducaloi en matière d'information et d'éducation juridiques au Québec, et ce, autant auprès des citoyens que des intermédiaires des milieux juridique, scolaire et communautaire, est en droite ligne avec la mission du Barreau de Montréal. Leur remettre notre plus haute distinction rendant hommage à ceux et celles qui ont joué un rôle si important dans la défense, l'avancement ou la protection de la règle de droit tenait pour moi de l'évidence.

Processus d'adoption des lois – Entente historique

Le travail soutenu de mes prédécesseur(e)s, dont M^{es} Magali Fournier, Ad. E., Simon Tremblay, Brian Mitchell et Michel P. Synnott, a finalement abouti à une entente historique avec le Barreau du Québec, la procureure générale du Québec et le président de l'Assemblée nationale. Parmi les considérations ayant conduit à cette entente, notons le comité de suivi, qui se réunira annuellement pour voir les résultats concrets, mais surtout, le décret gouvernemental pris en octobre 2018, qui prévoit que le comité de législation devra s'assurer de l'équivalence juridique de la version anglaise par rapport à la version française et de l'emploi de la terminologie anglaise propre au système juridique québécois, et s'assurer de la qualité linguistique et terminologique des versions française et anglaise du projet.

Salon VISEZ DROIT – Tout est en place

En collaboration avec le comité du Salon VISEZ DROIT, présidé par M^e Joséane Chrétien, et où siégeait notamment la conseillère (et maintenant trésorière), M^e Julie Mousseau, l'édition 2020 du Salon s'annonçait unique en ce qu'elle ne serait plus consignée aux limites du complexe Desjardins, mais se transporterait aux quatre coins de Montréal, tout en proposant des formations pratiques concrètes aux Montréalais(e)s. De surcroît, un montant de plus de 36 000\$ avait été obtenu en subventions additionnelles pour pérenniser ce merveilleux événement annuel qui aurait célébré sa 23^e édition. Bien que la pandémie de la COVID-19 ait contrecarré nos plans pour le moment, ce n'est que partie remise!

Relation avec la Ville de Montréal – Ce n'est que le début!

Par l'entremise de la conseillère M^e Chantale Massé, le Conseil a rapidement confirmé la nomination de M^e Patrice Guay, directeur de service et avocat en chef de la Ville, à titre de commissaire à l'éthique du Barreau de Montréal. Plusieurs discussions et rencontres plus tard, notamment avec M^e Rosannie Filato, membre du comité exécutif et responsable de la sécurité publique, la Ville de Montréal confirmait qu'elle acceptait de devenir présentatrice officielle du Salon VISEZ DROIT. Ce partenariat n'est que le premier jalon d'une relation mutuellement bénéfique qui continuera de grandir dans les prochaines années, un legs qui me rend particulièrement fier.

Pratique illégale du droit – Visibilité et pérennité

Le Barreau de Montréal tire une grande fierté de coordonner la gestion de la pratique illégale du droit sur son territoire. De nombreux renseignements pratiques ont été mis en ligne sur le site Internet du Barreau de Montréal pour protéger et informer tant le public que les avocats sur le sujet, dont un tableau des personnes et sociétés condamnées pour exercice illégal de la profession d'avocat dans le district de Montréal depuis 2012. Cette année, grâce notamment aux judicieux conseils de la conseillère M^e Caroline Larouche, nous avons pu obtenir une contribution historique de 25 000\$ du Barreau du Québec visant la pérennisation des efforts du Barreau de Montréal en la matière. Nous continuerons de travailler en collaboration afin de traquer ces « faux avocats » qui usurpent notre titre et causent du tort, le plus souvent aux personnes les plus vulnérables de notre société.

Prix Pierre-Fournier – Notre figure de maître

Impliquée au Barreau de Montréal depuis une décennie, M^e Mélanie Dugré s'est tout d'abord jointe au comité des concours en 2010, avant de devenir la présidente du comité de relations avec les membres en 2013, poste qu'elle occupe toujours et qui permet notamment aux avocat(e)s montréalais(e)s de découvrir, souvent sous sa magnifique plume, les talents exceptionnels de notre section dans la chronique « Figures de Maître », publiée dans notre infolettre. Quel plus beau retour du balancier que de savoir qu'elle sera la prochaine vedette de cette chronique?

Remerciements

D'emblée, je tiens à remercier les centaines de bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin au Barreau de Montréal. Pour certains d'entre vous, les projets sur lesquels vous avez travaillé pendant des mois ont dû être reportés ou, pire, annulés en raison de la pandémie. Sachez que ce n'est que partie remise : le Barreau vous accueillera à bras ouverts lorsque la santé publique le permettra!

Je tiens également à remercier chaleureusement le Conseil du Barreau de Montréal d'avoir accepté une structure différente et plus décentralisée cette année. En effet, chaque conseiller(ère) a reçu de ma part un mandat spécifique en début d'année, et, si l'espace m'a manqué pour souligner les réussites individuelles de chacun dans le présent rapport, je désire ici corriger cette lacune en les félicitant tous pour leur enthousiasme et la qualité de leur travail.

Il est également de tradition que le bâtonnier sortant félicite le nouveau bâtonnier ou la nouvelle bâtonnière élu(e) au moment de la rédaction de son rapport annuel. Toutefois, pour la troisième fois seulement dans l'histoire du Barreau de Montréal, le poste est disputé. Je me limiterai donc à souligner le travail impeccable de M^e Francisco Couto à titre de premier conseiller du Barreau de Montréal. Tout au cours de l'année, il a été d'un soutien indéfectible à chaque fois que j'ai eu besoin de ses conseils ou de sa présence. M^e Couto a été un élément essentiel du succès que le Conseil a obtenu dans les dossiers de la relation avec la Ville de Montréal ainsi que pour la pérennisation de la gestion de la pratique illégale du droit, projets qui nécessiteront des suivis dès l'année prochaine.

Enfin, je réitère les remerciements détaillés que je faisais à mes parents, ma sœur, mon épouse et mon cabinet en début d'année : vous avez démontré une grande compréhension afin de me permettre d'assumer pleinement toutes les responsabilités du bâtonnier de Montréal. Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible.

Plus que jamais, membres du Barreau de Montréal, serrez-vous les coudes : ça va bien aller!



ALEXANDRE FOREST,
bâtonnier

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Une institution
dont on doit
être fiers »



Il y a maintenant un an que j'ai eu l'honneur de prendre la direction du Barreau de Montréal en succédant à Doris Larrivée, qui a dirigé l'organisation pendant presque 17 ans. Doris m'a laissé une organisation en excellente santé et une équipe incroyable. Je la remercie pour tout ce qu'elle a fait pour promouvoir la mission du Barreau.

Quatre valeurs fondamentales guident les actions et interventions du Barreau : confiance, excellence, ouverture et leadership.

Je suis fier de présenter mon tout premier rapport du directeur général, qui donnera, je l'espère, un aperçu de l'année. Je vous invite à poursuivre votre lecture afin de connaître les détails de l'année 2019-2020 du Barreau de Montréal.

Ressources humaines

Les travaux et les réalisations décrits dans ce rapport annuel ne sont pas arrivés sans le travail de l'équipe du Barreau ; directeurs, coordonnateurs de comités et personnel de soutien ont tous contribué à la poursuite d'une des valeurs du Barreau, soit l'**excellence**.

Parmi les événements de l'année, soulignons le retour de M^e Catherine Alix de son congé de maternité, le départ de M^e Élisabeth Pinard qui la remplaçait, et celui de M^e Jean Michel Desgagnés, qui est parti relever de nouveaux défis. Notre adjointe Frédérique Faubert nous a également quittés au cours de l'année, remplacée avec brio par Marina Dikova. Au Salon des avocats, Véronique Gauthier a quitté pour de nouveaux défis. Je remercie Élisabeth, Jean Michel, Frédérique et Véronique pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Quand je parle de ressources humaines, je ne peux passer sous silence le travail exceptionnel de M^e Nancy Brouillette, notre directrice. Elle veille quotidiennement au bien-être de l'équipe, en plus d'assurer la bonne gestion des comités qu'elle coordonne.

Protection du public

La protection du public est à l'avant-plan des actions du Barreau et les travaux dans le dossier de l'exercice illégal en constituent l'exemple parfait. Nous avons le mandat de prévenir, contrôler et sanctionner l'exercice illégal de la profession d'avocat à Montréal. La métropole ayant ses propres particularités démographiques, le Barreau de Montréal, par sa connaissance aiguë des enjeux locaux, démontre son **leadership** dans ce domaine.

Le duo formé de M^e Nathalie Guertin et M^e Stéphanie Bouchard réalise cette mission avec brio. Les communautés culturelles et les plus démunis sont la cible de « pseudo » avocats et de faux sites Internet offrant des services juridiques. Une vigie et une sensibilisation sont nécessaires afin de réduire ce phénomène.

Comités

Le succès de la section est également tributaire de ses quelque 400 bénévoles, qui siègent à la quarantaine de comités. La lecture de ce rapport permettra de constater le travail considérable accompli par ces comités. Le Barreau de Montréal est devenu un lieu de **confiance**, où des échanges constructifs et pertinents ont lieu.

En réunissant plusieurs acteurs du milieu, notamment les juges et avocats, le Barreau devient un intermédiaire clé pour traiter de divers sujets et préoccupations, dans le but d'améliorer l'administration de la justice sur le territoire montréalais. Les autres comités travaillent d'arrache-pied à discuter des enjeux auxquels sont confrontés les avocats et à mettre en place des outils visant à améliorer la pratique du droit.

Salon VISEZ DROIT

L'édition 2020, qui devait se tenir sous la présidence d'honneur du très honorable Richard Wagner, C.P., juge en chef de la Cour suprême du Canada, n'a malheureusement pas eu lieu comme prévu, en raison de la pandémie de la COVID-19. Grâce à la vision de Monsieur le bâtonnier Alexandre Forest et à la collaboration de la Ville de Montréal, le Salon innovait cette année en offrant, en plus des activités tenues au complexe Desjardins pendant quatre jours consécutifs (kiosques d'information, consultations juridiques gratuites et activités sur scène), des conférences personnalisées aux quatre coins de la ville. Un grand merci à tous les partenaires et bénévoles qui avaient accepté d'en faire partie. Ce n'est que partie remise.

Rentrée judiciaire

La Rentrée judiciaire du mois de septembre est un autre moment important pour le Barreau de Montréal. Ce moment symbolique regroupant la magistrature québécoise et les juristes a, encore une fois, été magique. La cérémonie de la Rentrée judiciaire a permis d'honorer 39 avocats qui ont célébré leur 50^e, 60^e, voire 70^e anniversaire d'admission au Barreau. Un moment exceptionnel qui s'est déroulé sous l'œil admiratif de notre invité d'honneur, le premier ministre du Québec, Monsieur François Legault.

Salon des avocats

Depuis 2013, le Barreau de Montréal est fier d'offrir une vitrine d'exposition à la relève artistique. Un concours annuel organisé en collaboration avec l'UQÀM permet aux artistes intéressés de soumettre leurs œuvres. Le gagnant est choisi par un jury composé de représentants du Barreau de Montréal et de l'UQÀM. Cette année, le Barreau de Montréal tenait pour la première fois une cérémonie de dévoilement des œuvres retenues et a présenté une bourse de 1000\$ à la gagnante, M^{me} Maude Tapin.

Formation continue

La formation continue est un élément essentiel pour tout avocat; elle permet de rester à jour en acquérant les connaissances liées aux derniers développements de la pratique. Le Barreau de Montréal a encore une fois offert une panoplie d'opportunités à ses membres. Au cours de l'année, 17 activités de formation ont eu lieu, auxquelles 1241 avocats et avocates ont participé. Ces activités sont le fruit du travail de nos avocats coordonnateurs et membres des comités. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont collaboré à ce succès.

COVID-19

Cette année sera marquée par la pandémie de la COVID-19. Le monde juridique a été bousculé comme jamais auparavant. Le Barreau de Montréal a suivi les consignes gouvernementales et a fermé ses bureaux, adoptant le télétravail pour l'ensemble de ses employés.

Nous avons mis sur pied une cellule de crise avec M^e Nancy Brouillette, directrice des ressources humaines, M^e Nathalie Guertin, directrice des affaires juridiques et M^{me} Gislaine Dufault, directrice des communications et conseillère spéciale. À cette équipe, se sont joints Monsieur le bâtonnier Alexandre Forest et le premier conseiller, M^e Francisco Couto. Le Barreau de Montréal est vite devenu le lieu de partage de l'information des tribunaux du district judiciaire de Montréal. Une vigie continue et des liens privilégiés avec les différents tribunaux ont permis d'offrir aux membres une information à jour diffusée via le site web de la section. Je dois remercier M^e Nathalie Guertin ainsi que M^e Stéphanie Bouchard et M^{me} Katherine Taron pour leur travail impeccable afin de s'assurer que les dernières nouvelles soient très rapidement disponibles pour nos membres.

Situation financière

Le Barreau continue d'être dans une très bonne situation financière malgré un déficit au 31 mars 2020. Nos placements vont permettre d'absorber ce déficit sans impact sur les membres.

Un gros merci

Au terme de ma première année, j'avoue avoir été impressionné par tout ce qui se fait au Barreau de Montréal grâce au dévouement des membres de l'équipe, du Conseil et des nombreux comités.

Vous me permettez donc de remercier mon équipe: Alexandra, Carmine, Catherine, Cecilia, Christine, Gislaine, Julie, Katherine, Linda, Marina, Nancy, Nathalie et Stéphanie. Vous êtes une équipe formidable, qui démontre quotidiennement par ses actions à quel point la mission du Barreau lui tient à cœur. Merci aussi pour votre **ouverture** face aux changements que nous avons vécus au cours de l'année. Un merci tout spécial à Gislaine Dufault, qui agit également comme conseillère spéciale pour le Conseil, et dont le soutien a été très précieux au cours de ma première année à la direction du Barreau de Montréal.

J'aimerais remercier les membres du Conseil pour leur dévouement et leur implication. Un merci particulier au bâtonnier, M^e Alexandre Forest. Ce fut un immense plaisir de passer ma première année comme directeur général avec une personne aussi dynamique et visionnaire, dont l'objectif principal était toujours aligné avec la mission de protection du public qui est celle du Barreau de Montréal.

Enfin, j'aimerais VOUS remercier, les membres du Barreau de Montréal. Vous êtes plus de 15 000 à pratiquer le droit à Montréal. Votre travail est essentiel. Sachez que votre Barreau est là pour vous, peu importe votre type de pratique. N'hésitez pas à vous y impliquer.

En cette période de la COVID-19, je vous invite à demeurer prudents et à prendre soin de vos proches.

Merci.



JACK H. CHADIRDJIAN,
directeur général

LE BARREAU DE MONTRÉAL OFFRE SON SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE



Avocats sans frontières

Clinique juridique itinérante

Clinique juridique Juripop

Éducaloi

Fondation du Barreau du Québec

Juri Course

Justice Pro Bono

Service de garde de la Chambre de la jeunesse

Jeune Barreau de Montréal

Le Barreau de Montréal est également fier d'offrir une subvention de fonctionnement au Jeune Barreau de Montréal, une association dynamique qui dessert la relève du milieu juridique à Montréal. Le Barreau de Montréal est tout aussi fier d'appuyer financièrement le service de préparation à une audition, une initiative conjointe mise en place avec brio par le Jeune Barreau de Montréal.



RESSOURCES HUMAINES



LA DIRECTION

- 1 M^e Jack H. Chadirdjian
Directeur général
- 2 M^{me} Gislaïne Dufault
Directrice des communications
et conseillère spéciale
- 3 M^e Nathalie Guertin
Directrice des affaires juridiques
- 4 M^e Nancy Brouillette
Directrice des ressources humaines

LE PERSONNEL

- 5 M^e Catherine Alix
Avocate coordonnatrice
- 6 M^e Jean Michel Desgagnés
Avocat coordonnateur
(jusqu'au 20 mars 2020)
- 7 M^e Stéphanie Bouchard
Avocate coordonnatrice
- 8 M^e Élizabeth Pinard
Avocate coordonnatrice
(jusqu'au 10 avril 2020)
- 9 M^{me} Katherine Taron
Technicienne aux communications
- 10 M^{me} Christine Plourde
Adjointe aux communications
- 11 M^{me} Cecilia Ortiz-Belloso
Adjointe administrative
- 12 M^{me} Marina Dikova
Adjointe administrative
- 13 M^{me} Carmine Belfort
Préposée au Service de référence
- 14 M^{me} Linda Marcotte
Secrétaire-réceptionniste

- 15 M^{me} Alexandra Ghezzi
Préposée au Salon des avocats
- 16 M^{me} Véronique Gauthier
Préposée au Salon des avocats
(jusqu'au 25 février 2020)
- 17 M^{me} Julie Lafrenière
Préposée au Salon des avocats

*Ainsi que M^{me} Frédérique Faubert,
adjointe administrative, jusqu'au
20 septembre 2019*

La profession

L'expertise des membres du Barreau de Montréal couvre tous les domaines du droit, de l'administration et des affaires. Plusieurs membres sont reconnus à l'échelle nationale et internationale pour leur apport à la justice. Avec 53,4% de femmes, 36,8% de membres comptant 10 ans et moins d'admission, des avocats et avocates de toutes provenances et parlant diverses langues, le Barreau de Montréal s'assure d'avoir la meilleure représentativité et diversité au sein de ses comités.





**À TOUS
NOS BÉNÉVOLES :
MERCI DU FOND
DU COEUR**



LA CONFÉRENCE DES ANCIENS BÂTONNIERS

C'est en 1981 que M^e Philippe Casgrain, c.r., Ad. E., alors bâtonnier de Montréal, indiquait qu'il y aurait tout intérêt à permettre aux anciens bâtonniers de la section de continuer à servir activement le Barreau lorsque leur mandat est terminé, afin qu'ils ne se sentent pas écartés des activités du Conseil et pour permettre à ce dernier de profiter de leur précieuse expérience. La Conférence est présidée par le bâtonnier sortant et le directeur général du Barreau de Montréal agit comme secrétaire.

La Conférence s'est penchée sur les sujets suivants:

- Récipiendaires potentiels de la Médaille et du Prix *Pierre-Fournier* du Barreau de Montréal.
- Poste de premier conseiller pour l'exercice 2020-2021.

Le bâtonnier a profité d'une rencontre avec la Conférence pour informer ses prédécesseurs des enjeux de son bâtonnat, des mandats spécifiques confiés aux membres de son Conseil et de ses trois dossiers prioritaires: le Salon VISEZ DROIT, les relations avec la ville de Montréal et l'exercice illégal de la profession.

La dernière rencontre de la Conférence a dû être annulée à cause de la pandémie de la COVID-19, ce qui n'a pas empêché cependant ses membres de se prononcer par courriel sur les récipiendaires de la Médaille et du Prix *Pierre-Fournier*.

Membres

M^e Michel P. Synnott, président
M^e Brian R. Mitchell
M^e Simon Tremblay
M^e Magali Fournier, Ad. E.
L'honorable Greg Moore
M^e Luc Deshaies, Ad. E.
L'honorable Catherine Pilon
M^e Elizabeth Greene
M^e Marc Charbonneau
M. le bâtonnier Nicolas Plourde, Ad. E.
M^e Stephen G. Schenke
M. le bâtonnier Gilles Ouimet, Ad. E.
M^e Julie Latour
L'honorable David R. Collier
L'honorable Bernard Synnott, Ad. E.
M. le bâtonnier Stéphane Rivard
M^e Alan M. Stein
Le très honorable Richard Wagner
L'honorable Michel A. Pinsonnault
M^e Lynne Kassie, Ad. E.
M. le bâtonnier Ronald Montcalm, c.r.
M^e Richard J. McConomy
L'honorable Robert Mongeon
M^e Jean-Jacques Gagnon, Ad. E.*
M^e Casper M. Bloom, O.C., Ad. E.*
L'honorable Pierrette Rayle
M^e Alain Letourneau, c.r., Ad. E.
M^e Manuel Shacter, O.C., Ad. E.*
M. le bâtonnier Guy Gilbert, c.r., Ad. E.*
M^e J. Vincent O'Donnell, O.C., Ad. E.*
M. André Quesnel
M. John J. Pepper, O.C.*

*à la retraite



ACCÈS À LA JUSTICE EN LANGUE ANGLAISE

Le comité, par le biais de ses projets et recommandations, veille à assurer l'accès à la justice en langue anglaise aux justiciables du district de Montréal. Pour ce faire, les membres étudient les situations factuelles et juridiques pouvant affecter ou promouvoir cet accès. Dans cette optique, les membres ont continué de suivre :

- **La situation concernant la pénurie de sténographes anglophones.**
- **Les jugements d'intérêt devant être traduits en anglais.**
- **Les formulaires unilingues à l'intention des justiciables devant être traduits en anglais.**

Le comité, en collaboration avec la Magistrature et les Services judiciaires de la Métropole, a poursuivi ses travaux pour sonder les services juridiques qui sont offerts en anglais. Des démarches ont également été amorcées auprès de divers tribunaux administratifs dans le cadre de ce projet.



Membres

M^{es} Nancy Cleman et Magali Fournier, Ad. E., *coprésidentes*, les honorables Nicole Duval Hesler (j.c.a.), Stephen Walter Hamilton (j.c.a.), Gregory James Moore (j.c.s.), David L. Cameron (j.c.q.) et Randall Richmond (j.c.m.), M^{es} Panayiotis Perry Alimbertis, Gregory Azancot, Julie Baril, Annie Beaudin, Sarah Dougherty, Stéphan F. Dulude, Schneur-Zalman Haouzi, Charles Laurier, André- Philippe Mallette, Cettina Ragusa, et M. Alain Couture. Coordination : M^e Jean Michel Desgagnés.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE EN MATIÈRE CRIMINELLE

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment abordé les sujets suivants:

■ **Arrêt Myers:**

À compter de décembre 2019, la majorité des dossiers est tombée sous la juridiction de la Cour du Québec, laquelle a implanté une procédure similaire à celle utilisée jusqu'alors en Cour supérieure.

■ **Comparutions le dimanche et usage accru de la visioconférence:**

La Cour du Québec et la Cour municipale de Montréal ont toutes deux annoncé qu'elles entendraient dorénavant des comparutions les dimanches. La Cour du Québec a également annoncé qu'à compter du congé de Pâques 2020, les auditions se déroulant les jours fériés ne se dérouleraient plus que par visioconférence. Le sous-comité sur l'accès aux détenus s'est penché sur la question.

■ **Délais de fixation des dossiers:**

On note la proactivité de la Cour supérieure et de la Cour du Québec – tant en matière criminelle que pénale – sur ce point.

■ **Évaluation de la durée des procès:**

Un formulaire permettant d'évaluer adéquatement la durée des procès et une séance obligatoire de gestion pour tous les procès annoncés pour cinq heures et plus ont été instaurés. Tous sont invités à être rigoureux et précis à l'étape de l'évaluation, de façon à ce qu'il y ait moins de procès continués.

■ **Captation au plumitif:**

La collaboration de tous les acteurs a permis de revoir plusieurs dossiers «défaut-mandat» dans le système: le DPCP assure le suivi.

■ **Divulgence de la preuve et accès aux détenus:**

Les sous-comités ont notamment discuté de problématiques liées au transport des détenus et de divulgation électronique de la preuve.

■ **Santé mentale:**

Le sujet a été abordé au sein du comité et a également fait l'objet d'une conférence lors du rendez-vous poursuivant-défense d'octobre 2019.



Membres

M^e Walid Hijazi, *président*, les honorables Johanne St-Gelais (j.c.s.), juge coordonnatrice, Daniel Bédard (j.c.q.), juge coordonnateur, Dominique B. Joly (j.c.q.) et Nathalie Fafard (j.c.q.), juges coordonnatrices adjointes, Johanne White (j.p.m.) et Bernard Mandeville (j.c.m.), juge-président, M^{es} Brigitte Bélair, Nellie Benoit, Francis Brabant, Marie-Laure Braun, Lyne Campeau, Martin Chalifour, Claude Dussault, Dominique Guimond, Isabelle Lafrenière, Betty Laurent, Élisabeth Ménard, André Albert Morin, Ad. E., François Pelletier, Danièle Roy, Ad. E., M^{mes} Mariane Bastien et Josiane Gendron, et M. François Landreville. Coordination: M^e Stéphanie Bouchard.

AVOCATES DANS LA PROFESSION

Les nombreux projets et travaux du comité ont été orchestrés par cinq sous-comités:

■ Candidatures pour le titre *Avocat émérite*:

La correspondance annuelle personnalisée a été transmise aux grands cabinets et contentieux pour les inviter à soumettre des candidatures féminines au titre *Ad. E.* La préparation d'un dossier de candidature d'une avocate a été suspendue en raison de la pandémie de la COVID-19.

■ Conférences dans les facultés de droit:

Des membres et collaboratrices du comité ont participé aux activités annuelles de « *speed réseautage* » organisées à l'Université McGill (novembre 2019) et à l'Université de Montréal (janvier 2020) afin de discuter de leur parcours avec les étudiantes en droit et répondre à leurs questions dans un cadre informel. La rencontre à l'UQAM, prévue au printemps 2020, a été annulée en raison de la pandémie de la COVID-19.

■ Formation continue:

Le comité a organisé un dîner-conférence portant sur les technologies facilitant le travail quotidien des avocats. Le 28 novembre 2019, les conférenciers M^e Alexandre Gélinas, directeur principal chez KPMG, et M^{me} Patricia Boisclair, directrice Services-conseils en technologie chez KPMG, ont partagé des trucs et astuces pour optimiser l'utilisation des outils technologiques courants et ont proposé des solutions novatrices permettant de gagner du temps et de travailler plus efficacement. Le comité remercie KPMG pour le généreux accueil dans leurs locaux. L'activité a connu un tel succès que le comité envisage d'offrir une formation équivalente lors du prochain exercice.

■ Gestion du temps et du stress:

Le dîner-conférence intitulé « Charge mentale et travail non rémunéré: Réflexions et outils pour une meilleure répartition », qui devait avoir lieu le 29 avril 2020, a été annulé en raison de la pandémie de la COVID-19. L'activité pourrait être reprise lors du prochain exercice.

■ Rétention des avocates dans la profession:

Le comité travaille à la rédaction d'un guide sur la rétention des avocates dans la profession. Une table ronde pourrait être organisée à l'automne 2020 afin d'échanger avec les avocates de grands cabinets et recueillir leurs suggestions et réflexions. Le lancement du guide est prévu en 2021.



Membres

M^e Andréanne Malacket, *présidente*, M^{es} Camille Aubin, Caroline Bourbonnais, Alice Bourgault-Roy, Maguy Hachem, Mélanie Jacques, Ashley Kandestin (jusqu'en juillet 2019), Pamela McGovern, Éléne Moussa (jusqu'en juillet 2019), Alina-Mona Pase, Kristen Petitclerc, Isabelle Poirier, Eleonora Bianca Suciú et Katherine Tsetsos.

Coordination: M^{es} Catherine Alix et Élisabeth Pinard.

AVOCATS AYANT DES CARRIÈRES ALTERNATIVES

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment avancé les projets suivants :

■ Éducation sur les carrières alternatives :

Dans le but de présenter leur parcours, un questionnaire sera distribué à des avocats ayant des carrières alternatives. Le portrait de ces avocats sera ensuite publié sur le site Internet du Barreau de Montréal. L'idée derrière ce projet est de valoriser le statut d'avocat, même si la pratique est différente de ce que nous voyons habituellement, de reconnaître la valeur ajoutée de la formation en droit et de renforcer le lien d'appartenance au Barreau.

■ Formation en gouvernance :

Un plan de travail pour une formation poussée en gouvernance, tenant compte de la formation en droit des avocats, avait été élaboré par les membres du comité. Compte tenu de son ampleur et de sa pertinence pour les avocats de toute la province, le projet a été soumis au Service de la qualité de la profession du Barreau du Québec.

■ Réseautage et formation :

Le comité réfléchit à une offre de formation continue sur les carrières alternatives, axée sur la créativité. D'autres idées ont également été lancées, incluant des tables de concertation ou des activités de bénévolat dans un cadre inhabituel.



Membres

M^e Catherine Fugère-Lamarre, *présidente*, M^{es} Edith Bélanger, Mélanie Camiré, Dulce Maria Cruz Herrera, c.j.é., Marie-Eve Harpin, Nancy Leggett Bachand, Anamaria Cristina Miculescu, Dominique Tardif, et Jénika Théorêt (jusqu'en janvier 2020). Coordination : M^e Jean Michel Desgagnés.

AVOCATS ŒUVRANT EN ENTREPRISE

Le comité a présenté cette année encore des conférences à l'intention des avocats en entreprise qui ont connu un vif succès, soit:

■ Les volets 1 et 2 de la conférence «*Gestion des ressources humaines — les incontournables*»

M^{me} Danielle Montpetit, présidente et chef de la direction de *Montpetit-Recrutement-Ressources humaines*, a généreusement accepté de partager ses connaissances du marché de l'emploi afin de permettre aux avocats intéressés par la gestion des ressources humaines d'acquiescer des pistes de réflexion, des astuces et des outils indispensables pour une meilleure compréhension des enjeux actuels.

■ La conférence «*La parole aux gens d'affaires II — une collaboration efficace*»

Les panélistes du Groupe MTY (M^e Annie Galarneau et M^{me} Marie-Lyne Beauchamps) et de Valsoft (M^e David Felicissimo et M. Philippe Desjardins) ont abordé leurs meilleures pratiques pour assurer une collaboration efficace entre les départements des affaires et des services juridiques au cours d'une discussion animée par M^e Hubert T. Lacroix.

■ La conférence «*Protéger votre entreprise contre la fraude*»

Les conférenciers, M^{es} Ronald Audette et Jeanne Morency, ont sensibilisé les participants aux failles potentielles pouvant s'immiscer dans leurs pratiques internes. En présentant des exemples réels et concrets de fraudes survenues au sein d'entreprises de toutes tailles, ils ont offert des astuces pour corriger la situation ou limiter les dégâts.

DÎNERS-CONFÉRENCES
Barreau de Montréal
MONTPETIT
RECRUTEMENT-RESSOURCES HUMAINES

DÎNER-CONFÉRENCE
Barreau de Montréal
MONTPETIT
RECRUTEMENT-RESSOURCES HUMAINES

DÎNER-CONFÉRENCE
Barreau de Montréal
MONTPETIT
RECRUTEMENT-RESSOURCES HUMAINES

**La parole aux gens d'affaires II
Une collaboration efficace**
Dîner-conférence Barreau de Montréal
Les panélistes invités (MTY) ont partagé avec les participants des exemples réels et concrets de collaboration efficace en entreprise, sera animée par
THÈMES:
• La collaboration efficace en entreprise
• La stratégie d'affaires et l'op
• La gestion du risque et le r
* Une attention de présence sera r

16 mai 2019, 12h à 14h
Salle de formation – I
Coût: 60\$TH (75\$TH po

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca
Informations: 514 866-9367, poste 221
ou secretaria@barreaudemontreal.qc.ca

Protéger votre entreprise contre la fraude
Dîner-conférence Barreau de Montréal : Montpetit-Recrutement | Ressources humaines
Les fraudeurs sont toujours à l'affût de nouvelles façons de compromettre votre entreprise, mais leur facilité-vous la tâche avec des pratiques à risques?
Dans le cadre de cette conférence, les conférenciers, M^{es} Ronald Audette et Jeanne Morency, sensibiliseront les participants aux failles dans les pratiques internes de l'entreprise qui ont permis la fraude. Ils présenteront des exemples réels et concrets de fraude en entreprise de toutes tailles et donneront des trucs et astuces pour corriger la situation. Malheur! Votre entreprise est victime d'une fraude? Ils aborderont également les actions à poser immédiatement pour limiter les dégâts.
* Une attention de présence sera fournie par courriel après l'achèvement de la formation d'une durée de 2h.

3 décembre 2019, 12h à 14h
Salle de formation – Édifice Ernest-Cormier (Cours d'appel – 100, rue Notre-Dame Est, RC 22)
Coût: 60\$TH (75\$TH pour les non-membres du Barreau de Montréal)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE Aucun billet vendu sur place
Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca
Informations: 514 866-9367, poste 221
ou secretaria@barreaudemontreal.qc.ca

Membres

M^e Philippe de Grandmont, *président*, M^{es} Marie-Ève Boucher, François Brouillette-Clément (jusqu'en juin 2019), Simon Jolicoeur, Marie-Claude Le Ber, Patricia Lefebvre, Stéphanie Lefebvre, Caroline Moreau, Jeanne Morency, Alexandra Popa, Elias Sawan et Laurent Soustiel. Coordination: M^e Nancy Brouillette.

DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE (COMITÉ CONSULTATIF)

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment réalisé les projets suivants:

■ Formation interculturelle:

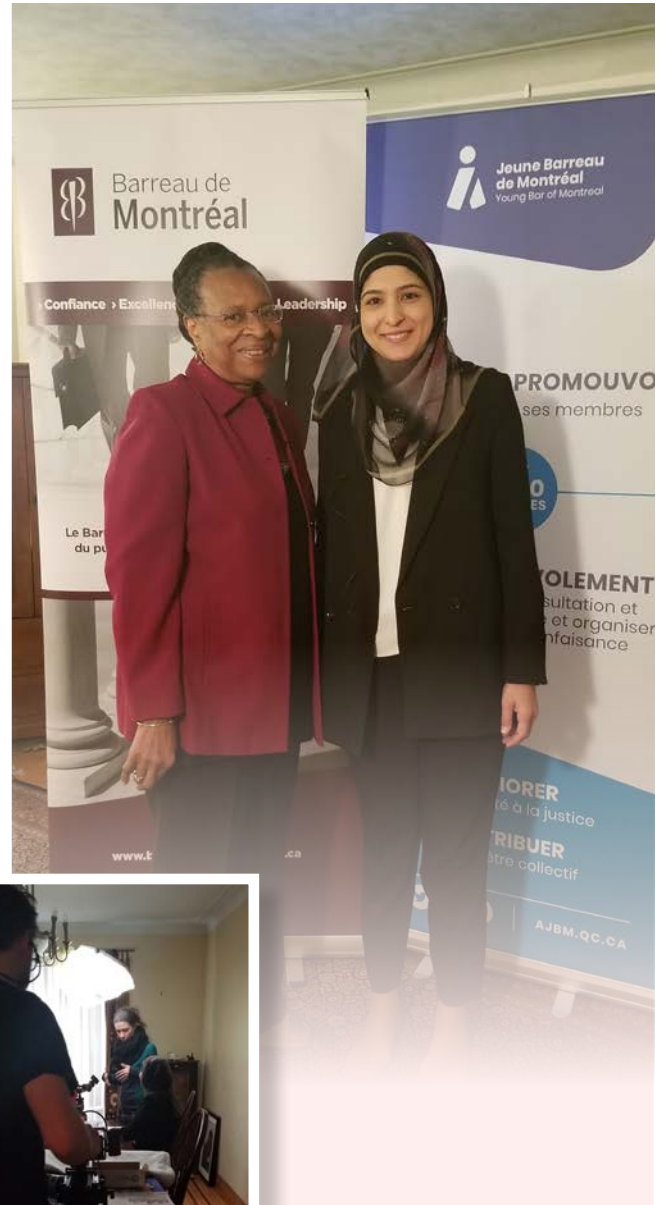
Faisant suite aux recommandations du comité, le Barreau de Montréal a offert à sa permanence une formation de six heures permettant de développer une meilleure compréhension des enjeux réels et perçus liés à la diversité en milieu de travail. Celle-ci a traité, notamment de biais, de communication interculturelle et de gestion de la diversité. (Dates: 22 novembre 2019 et 17 janvier 2020)

■ Rencontre auprès des étudiants:

Le 13 février 2020, le comité a participé à une rencontre à l'Université du Québec à Montréal, intitulée «Diversité dans la profession juridique: les défis de l'inclusion». Étaient également présents les membres du comité de liaison avec la communauté LGBTQ2+, les représentants du Barreau de Montréal et les représentants du Jeune Barreau de Montréal.

■ Capsules vidéo:

Le tournage et la réalisation des capsules vidéo ont débuté. Ces capsules ont pour objectif de sensibiliser les membres du Barreau de Montréal aux enjeux et réalités des communautés culturelles dans la profession. Les travaux ont été interrompus à la suite des directives gouvernementales concernant la gestion de la COVID-19. Ils reprendront dès que possible.



Membres

M^e Shahad Salman, *présidente*, M^{es} Valérie Assouline, Adriana Chafoya Hunter, Camille Champeval, Sheel Chaudhuri, Maryse Chouinard, Claudia Gagnon, Manouchka Jean-Marie, Liviu Julius Kaufman, Élizab eth M enard Laberge (jusqu'en novembre 2019), Heather Marjorie Michelin, Tim Seah, Jean-Marcel Seck (jusqu'en octobre 2019) et St ephanie Beaulieu. Coordination: M^{es} Catherine Alix et  Elizabeth Pinard.

DROIT DISCIPLINAIRE ET PROFESSIONNEL

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment réalisé les projets suivants :

■ Conférence « Regards croisés sur le droit disciplinaire » :

Sous la présidence d'honneur de l'honorable Julie Veilleux, la conférence a traité tant de la vision des procureurs des poursuivants que de celle des avocats des intimés. Le cocktail qui a suivi a permis aux membres du Tribunal des professions et présidents des conseils de discipline d'échanger avec les autres participants.

■ Foire aux questions :

La mise à jour de la foire aux questions du Tribunal des professions a été complétée.

■ Conférences de facilitation :

Afin de favoriser la tenue de conférences de facilitation, un formulaire pour en faire la demande, ainsi qu'un document informatif et des règles de fonctionnement ont été rédigés et mis en ligne sur le site Internet du Tribunal des professions.

■ Rencontre avec M^e Marie-Josée Corriveau, présidente en chef, et M^e Daniel Y. Lord, président en chef adjoint :

Les discussions concernant les divers enjeux particuliers au Bureau des présidents des conseils de discipline ont permis d'orienter le comité quant aux sujets et projets prioritaires à aborder.

■ Devoir d'assistance :

Un sous-comité a été formé afin de rédiger un document informatif pour les parties non-représentées devant le Bureau des présidents des conseils de discipline.

Barreau de
Montréal

FINANCIÈRE
DES AVOCATS ET JURISTES



Regards croisés sur le droit disciplinaire

Colloque | Barreau de Montréal — Financière des avocats

Ce colloque organisé par le comité sur le droit disciplinaire et professionnel se tiendra sous la présidence d'honneur de l'honorable Julie Veilleux, nouvelle présidente du Tribunal des professions. Sous forme de discussion entre un procureur des poursuivants et un procureur des intimés, la formation portera sur deux thèmes principaux : les défis dans la rédaction des chefs de plainte et les discussions entre les parties à certaines étapes clés du processus, dont la préparation de la conférence de gestion et de l'audition. La Présidente en chef du Bureau des Présidents des Conseils de discipline lira également ses commentaires.

Le cocktail qui suivra permettra aux acteurs du milieu du droit disciplinaire et professionnel d'échanger dans un cadre plus informel.

* Une attestation de présence sera fournie par courriel après l'achèvement de la formation d'une durée de 2h.

13 février 2020, 17 h 30 à 18 h 30, suivi d'un cocktail

Cour d'appel, salle Louis-Hippolyte Lafontaine 100, rue Notre-Dame Est, Montréal

Coût : 65 \$^{HT} (85 \$^{TV} pour les non-membres du Barreau de Montréal)

FORMATION
1h*



INSCRIPTION OBLIGATOIRE. Aucun billet sur place.

Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca

Information : 514 866-9392, poste 234

ou cortiz-belloso@barreaudemontreal.qc.ca

L'année 2020 a également marqué la fin du mandat de l'honorable **Martin Hébert** à titre de président du Tribunal des professions et l'arrivée de l'honorable **Julie Veilleux** à ce poste.

Le comité souhaite souligner et remercier la contribution du juge Hébert au domaine du droit disciplinaire et professionnel.

Membres

M. le bâtonnier Gilles Ouimet, Ad. E., président, M^{es} Leslie Azer, Simon Chamberland, Jean François A. Corriveau, Julie de Gongre, Geneviève Gagnon, Jean Lanctot, Manon Lavoie, Sylvie Poirier et Pascale Vigneau. Coordination : M^e Stéphanie Bouchard.

ÉTHIQUE ET PROFESSIONNALISME DES AVOCATS

Le comité réalise chaque année des travaux importants. On n'a qu'à penser au *Guide de courtoisie professionnelle*, à la recommandation de suivre trois crédits de formation continue en matière d'éthique et de déontologie et plus récemment au *Code d'éthique et de déontologie à l'intention des administrateurs du Barreau de Montréal*.

Cette année, les travaux ont porté sur les premières étapes de la révision complète du Guide de courtoisie professionnelle pour s'assurer que le contenu répond aux problématiques vécues par les avocats d'aujourd'hui. Pour réaliser cet objectif, les membres du comité ont amorcé des discussions sur les sujets suivants :

- **L'objectif et le public cible du *Guide de courtoisie professionnelle*.**
- **Les cadres qui existent ici et ailleurs pour favoriser le professionnalisme des avocats (au Québec, dans les provinces canadiennes, aux États-Unis, en France, en Angleterre et en Australie).**

Vu l'ampleur des travaux, le projet se poursuivra au cours de l'exercice 2020-2021.



Membres

M^e Michel Ghali, *président*, les honorables Gary D. D. Morrison (j.c.s.), et Josée Bélanger (j.c.q.), M^{es} Vikki Andrighetti, Laurence Bich-Carrière, Valérie Bourbonnière, Yannick Chartrand, Gabriel Di Genova, Alexandra Hodder, Patrick Martin Ménard, Stephanie Rassam, Bianca S. Roberge (jusqu'en septembre 2019), Marc Sauvé et Miranda Simard Brochu.
Coordination : M^e Nancy Brouillette.

INFRACTIONS

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts s'est élevé à 63 et de nombreux dossiers de l'exercice précédent demeuraient à l'étude:

- **21 dossiers ont fait l'objet d'une recommandation de poursuite** en vertu des dispositions de la *Loi sur le Barreau* et du *Code des professions*.
- **40 lettres de contravention à la *Loi sur le Barreau* ont été transmises et plusieurs contrevenants potentiels ainsi rejoints ont communiqué avec le Barreau de Montréal à la réception de la lettre pour clarifier leurs agissements et s'engager à apporter les correctifs requis.**
- **45 dossiers ont été fermés au cours de l'exercice.**

Parmi les actes reprochés, on retrouve principalement la préparation de procédures destinées à servir devant les tribunaux, les agissements donnant lieu de croire que les personnes visées sont autorisées à remplir les fonctions d'avocat ou à en faire les actes et la publicité de services relevant de la compétence exclusive des avocats.

Cette année, une page dédiée aux faux sites d'avocats offrant des services à des clientèles situées à l'extérieur du Canada a été déployée. De même, le tableau des condamnations pour exercice illégal sur l'île de Montréal est régulièrement mis à jour et plusieurs plaintes ont été reçues après que les membres du public aient pris connaissance de son contenu (www.barreaudemontreal.qc.ca/avocats/exercice-illegal).

Enfin, les représentants du Barreau de Montréal ont participé à diverses rencontres avec les représentants du Barreau du Québec et d'autres ordres professionnels afin de traiter d'enjeux concernant des champs de compétence partagés ou connexes.



Membres

M^e Martin Chalifour, *président*, M^{es} Marc-Antoine Carette (jusqu'à sa nomination à la Magistrature), Marianna Ferraro, Véronique Guertin, Tiberiu Holländer, Philippe Knerr, Caroline Larouche, Philippe C. Legault, Myriam Legault-Laurier, Antoine Lippé, Gaëlle Missire, Diane Petit, Ad. E., Louis-Philippe Roy et Sébastien Tisserand.
Coordination : M^{es} Stéphanie Bouchard et Nathalie Guertin.

JUSTICE ADMINISTRATIVE

Cette année, le comité a rencontré le premier conseiller, M^e Francisco Couto, pour donner suite aux recommandations formulées par le comité à l'intention du Conseil, en mars 2019, concernant l'uniformisation et une révision à la hausse des délais de contestation des décisions administratives.

Rappelons que les délais actuels sont extrêmement courts (entre 30 et 60 jours généralement). Cela a pour effet de faire perdre des droits aux justiciables avant même qu'ils ne puissent avoir accès à des services juridiques. Le comité est d'avis qu'une révision à la hausse de ces délais contribuerait à réduire le nombre d'audiences traitant des requêtes pour être relevé du défaut d'avoir déposé une contestation dans le délai prescrit.

En réponse aux demandes du Conseil, le comité a recensé le nombre de demandes hors délai au Tribunal administratif du travail ainsi qu'au Tribunal administratif du Québec et travaille à la production d'un document au soutien des recommandations visant à répondre aux interrogations du Conseil.

PRÉSENTATION DES QUINZE TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Accessible sur le site Internet de la Conférence des juges administratifs du Québec (CJAO) : cjaq.qc.ca/justice-administrative/presentation-des-tribunaux-administratifs/

- La Commission d'accès à l'information
- La Commission de la fonction publique
- La Commission de protection du territoire agricole
- La Commission des transports du Québec
- La Commission municipale
- La Commission québécoise des libérations conditionnelles
- La Régie de l'énergie
- La Régie des alcools, des courses et des jeux
- La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
- La Régie du bâtiment du Québec
- La Régie du logement
- Le Comité de déontologie policière
- Le Tribunal administratif des marchés financiers
- Le Tribunal administratif du Québec
- Le Tribunal administratif du travail

Membres

M^e Raphaël Lescop, *président*, M^{es} Audrey Bédard Arcand, Bruno Boucher, Louis-Paul Héту, Andréane Joannette-Laflamme, Maryse Méthot, Lucrezia Plutino, Linda Roy, Maria-Christina Sorbo Mayrand, Martin St-Jean et Martine Veilleux.
Coordination : M^{es} Catherine Alix et Élisabeth Pinard.

LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ LGBTQ2+

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment réalisé les projets suivants:

■ Conférences:

« *Vieillir avec fierté et dignité*»: cette conférence s'est tenue dans le cadre de la programmation du Festival Fierté Montréal, le 15 août 2019. Elle a réuni 150 personnes de la communauté juridique et de la communauté LGBTQ2+ de Montréal sur les enjeux et réalités des aînés LGBTQ2+.

« *Les réalités des identités de genre et de la transition*»: 78 participants membres de la communauté juridique et représentants d'OSBL œuvrant auprès de la communauté LGBTQ2+ ont assisté à cette conférence qui s'est tenue le 11 mars 2020 à la Cour d'appel de Montréal.

■ Cocktails réseautage:

Le 26 novembre 2019, grâce à la générosité du bureau Norton Rose Fullbright Canada a eu lieu le premier cocktail réseautage organisé par le comité. Plusieurs professionnels de la communauté juridique se sont réunis dans une ambiance chaleureuse.

Le 11 mars 2020, le Barreau de Montréal a reçu en ses bureaux les participants à la conférence « *Les réalités des identités de genre et de la transition*» afin de faciliter leurs échanges avec les conférenciers.

■ Rencontres auprès des étudiants:

Le comité a organisé ces rencontres afin de créer un lien avec les futurs praticiens du droit et de les encourager. La participation des avocats et des membres de la magistrature a grandement contribué au succès des activités.

- McGill: le 5 novembre 2019.
- École du Barreau – centre de Montréal: le 24 janvier 2020.
- UQAM: le 13 février 2020.
- UdeM: la rencontre prévue le 26 mars 2020 a été annulée suite aux directives gouvernementales concernant la gestion de la COVID-19.

CONFÉRENCE

COCKTAIL RÉSEAUTAGE

CONFÉRENCE

Les réalités des identités de genre et de la transition, enjeux et cadre juridiques

Dans cette conférence organisée par le comité de liaison avec la communauté LGBTQ2+, M^{re} Louis Charron, Ad. E., présentera une introduction sur l'évolution législative et jurisprudentielle de la diversité de genre. Dans une discussion animée par M^{re} Marie-Louise Leslère, Ad. E., Madame Anne-Patricia Santerre (professeure titulaire, Université de Montréal) et Dre Karine A. Spurr, MD (présidente, Association des médecins psychiatres du Québec) traitent ensuite des enjeux et de la réalité des personnes transgenres et abordent diverses mesures visant à mettre fin à la souffrance psychologique. N'oubliez pas de vous inscrire au cocktail qui suivra!

*Une attestation de présence sera transmise par courriel après l'événement (Formation d'une durée de 1 h 30)

11 mars 2020, 17 h à 18 h 30 (suivi d'un cocktail)

Conférence: Cour d'appel, salle Louis-H Lafontaine (300, rue Notre-Dame Est, Montréal)
Cocktail: Barreau de Montréal (40, rue Notre-Dame Est, Montréal)

Cout:	Membre du Barreau de Montréal: 455 ⁰⁰	Conférence et cocktail: 605 ⁰⁰
	Membre du Jeune Barreau de Montréal, étudiant ou stagiaire: 355 ⁰⁰	Conférence et cocktail: 505 ⁰⁰
	Non-membre du Barreau de Montréal: 605 ⁰⁰	Conférence et cocktail: 755 ⁰⁰

INSCRIPTION OBLIGATOIRE Aucun billet vendu sur place
Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca
Informations: 514 868-9382, poste 229
ou mdkova@barreaudemontreal.qc.ca

Membres

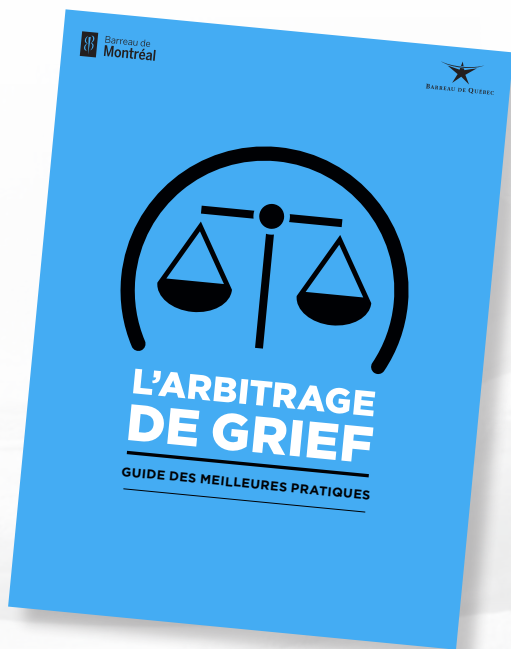
M^{re} Robin Schiller, *présidente*, l'honorable Éric Dufour (j.c.q.), M^{es} Elisabeth Brousseau, Louis Charette, Louis R. Charron, Ad. E., Jérôme Dannet, Gabriel Destrempe Rochette, Félix Gluckstein (jusqu'en septembre 2019), Alex Goupil, Valérie Héon, Dany Leduc, Bénédicte Nicole, Paul Prosterman, Emma Ramos-Paque et Stéphanie Beaulieu. Coordination: M^{es} Catherine Alix et Elizabeth Pinard.

LIAISON AVEC LA CONFÉRENCE DES ARBITRES DU QUÉBEC

Cette année, les travaux du comité ont principalement porté sur les meilleures pratiques de gestion des dossiers de harcèlement psychologique.

Ce sujet, qui fait l'objet d'un chapitre complet, bonifiera sous peu le contenu du *Guide des meilleures pratiques en arbitrage de grief*.

Notons que le comité est toujours en communication avec le comité de liaison du Barreau de Québec afin de s'assurer de l'uniformité des textes.



Membres

M^e Denis Lavoie, *président*, M^{es} Jean-François Beaudry, Yann Bernard, Isabelle Gosselin, Maude Grenier, Louise Hélène Guimond, Valérie Korozs, Danielle Lamy, Félix Martineau (jusqu'en novembre 2019), Jean-François Pedneault et Marie-Hélène Provencher. Représentant la Conférence des arbitres du Québec: M^{es} Nathalie Faucher et Nathalie Massicotte. Coordination: M^e Jean Michel Desgagnés.

LIAISON AVEC LA COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT

Ce comité demeure un forum privilégiant des échanges francs et ouverts entre les membres du Barreau et la Cour canadienne de l'impôt, de façon à faire progresser les dossiers d'intérêt.

Au moment d'écrire ces lignes, un ensemble de circonstances, dont la pandémie de la COVID-19, ont obligé le report de la rencontre annuelle prévue habituellement au printemps.

Membres

M^e Christopher R. Mostovac, *président*, les honorables Eugene P. Rossiter, juge en chef, et Lucie Lamarre, juge en chef adjointe, M^{es} Johanne M. Boudreau, Louis-Frédéric Côté, Stéphane Eljarrat, Claude Jodoin, Jacinthe Kirouac-Letendre, Extra Jr Laguerre, Geneviève Léveillé, Gabrielle Marceau, Alain-François Meunier, Yves Ouellette, Nadia Rusak, Jean Nicolas Simard, Valérie Tardif (jusqu'en octobre 2019) et Pierre Zemaitis (jusqu'en février 2020).
Coordination: M^e Jean Michel Desgagnés.

LIAISON AVEC LA COUR D'APPEL

Matières civiles et familiales:

■ Greffe numérique de la Cour d'appel:

Les membres ont fait plusieurs suggestions à l'égard des règles relatives au projet de dépôt électronique. Le Projet-pilote relatif au dépôt électronique de la déclaration d'appel en matière civile a été lancé le 9 avril 2020 et le comité suivra les développements du dossier puisqu'on prévoit d'étendre progressivement le dépôt électronique à d'autres actes de procédures;

■ Projet d'amendement au Règlement de procédure civile:

Les membres ont été informés que les règles devront être entièrement revues pour traiter de la réalité des dossiers virtuels.

Matières pénales et criminelles:

■ Nouveau Règlement de procédure pénale:

À la suite de consultations auxquelles avait participé le comité, le Règlement est entré en vigueur en décembre 2019. Une activité de formation était prévue le 1^{er} mai 2020, mais elle a été remise à une date ultérieure;

■ Délais d'obtention des transcriptions en anglais:

Le comité est préoccupé par la pénurie de sténographes bilingues, qui a des impacts importants sur les délais.

Plusieurs autres sujets d'intérêt ont été discutés, notamment: les projets-pilotes en cours à la Cour d'appel, la version électronique des mémoires et des notes sténographiques et la traduction et la diffusion des jugements de la Cour d'appel.



L'année 2020 marque également la fin du mandat de l'honorable Nicole Duval Hesler à titre de Juge en chef du Québec et la coordonnatrice souhaite la remercier, au nom du comité, pour sa précieuse collaboration tout au long de son mandat.

Barreau de Montréal

CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE

DÎNER-CONFÉRENCE

ANNULATION | COVID-19

Nouveau Règlement de la Cour d'appel du Québec en matière pénale: particularités et implications pratiques

Dîner-conférence | Barreau de Montréal | CAJ

Les premières règles de pratique de la Cour d'appel du Québec en matière pénale sont entrées en vigueur en décembre dernier. Cette séance d'information sera l'occasion de se familiariser avec ce nouveau cadre réglementaire, lequel régit notamment la rédaction et le dépôt des actes de procédure et mémoires en appel, la gestion des instances, la confidentialité et les audiences devant la Cour. Les changements opérés quant aux pratiques actuelles seront mis en évidence, de même que les particularités de l'appel en matière pénale et plusieurs informations utiles pour les avocats.

Conférencier: l'honorable Jacques J. Levesque, Cour d'appel du Québec.

Inscription réservée aux avocats.

* Une attestation de présence sera transmise par courriel après l'achèvement de la formation d'une durée de 1h30.

1^{er} mai 2020, 12 h30 à 14 h

Édifice Ernest-Cormier, salle de formation (Cour d'appel - 100, rue Notre-Dame est, Montréal, QC J2N 2Z9)

Coût: 35\$** (50\$** pour les non-membres du Barreau de Montréal)

FORMATION 1h30*

INSCRIPTION OBLIGATOIRE. Aucun billet sur place.

Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca
Information: 514 868-5392, poste 234
ou cortiz-belloso@barreaudemontreal.qc.ca

Membres

M^{re} Marie Christine Kirouack, *présidente*, les honorables Nicole Duval Hesler, juge en chef du Québec, et Martin Vaclair, M^{es} Stéphanie Archambault, Martin Bernard, Marie-Laure Braun, Francis Demers, Rose-Mélanie Drivod, Bertrand Gervais, Christian Jarry, Eric Lafrenière, Stéphanie Legros, Michel Marchand, Pascal Pommier, Vincent Ranger, Ghislain Raymond, François Robillard, Louis-Philippe Roy et Stephan H. Trihey. Coordination: M^{re} Nathalie Guertin.

LIAISON AVEC LA COUR D'APPEL FÉDÉRALE ET LA COUR FÉDÉRALE

Ce comité a pour mandat de faire le lien entre la Cour fédérale, la Cour d'appel fédérale et le Barreau de Montréal, afin de considérer toutes les questions ayant trait à l'administration de la justice devant ces tribunaux. Pour ce faire, le comité se réunit habituellement à deux reprises.

Lors de la première rencontre, les membres avocats du comité ont échangé sur les sujets à aborder lors de la rencontre avec la Magistrature. Au moment d'écrire ces lignes, un ensemble de circonstances, dont la pandémie de la COVID-19, ont obligé le report exceptionnel de la deuxième rencontre.

The poster is for a colloquium organized by the Barreau de Montréal. It features a blue header with the word 'COLLOQUE' in white. Below the header is a photograph of a row of white classical columns receding into the distance. The main text is in French and provides details about the event, including the date (November 13, 2019), time (17h30 to 19h), and location (Club Saint-James). It also lists the speakers and the cost of the event.

Barreau de Montréal

COLLOQUE

Cours fédérales : les meilleures pratiques des requêtes en sursis en immigration

Colloque Barreau de Montréal – CBJJ

Devant le succès des éditions passées et avec un désir d'accroître le nombre d'avocats ayant les compétences pour plaider des requêtes en sursis en immigration, l'édition 2019 portera sur les meilleures pratiques spécifiques à ces dernières. Les honorables **Johanne Gauthier**, juge de la Cour d'appel fédérale, et **Sylvie E. Roussel**, juge de la Cour fédérale, présenteront leurs ateliers en la matière, ainsi que **M^{me} Claudia Molina** et **Daniel Latulippe**, des praticiens d'expérience, aborderont le sujet du point de vue de l'avocat.

Les conseils pratiques offerts dans le cadre de ce colloque permettront aux participants d'éviter bien des écueils.

Inscription réservée aux membres du Barreau du Québec.

* Une attention de présence sera autorisée par courriel après l'obtention d'une durée de 30-30.

13 novembre 2019, 17 h 30 à 19 h, suivi d'un cocktail

Club Saint-James (144, Avenue Union, Montréal)

Coût: 655⁰⁰ (805⁰⁰ pour les non-membres du Barreau de Montréal)

FORMATION
1h30*

INSCRIPTION OBLIGATOIRE Accueil offert vendredi sur place

Inscription en ligne au www.barreauquemontreal.qc.ca
Information: 514 866-9392, poste 229
ou ffaubert@barreauquemontreal.qc.ca

Représentant la Cour d'appel fédérale:

Les honorables Marc Noël, juge en chef, Richard Boivin, Yves de Montigny, Johanne Gauthier, George R. Locke, Marc Nadon, Denis Pelletier, Marianne Rivoalen et M^{me} Amélie Lavictoire.

Représentant la Cour fédérale:

Les honorables Paul Crampton, juge en chef, Jocelyne Gagné, juge en chef adjointe, Denis Gascon, Sébastien Grammond, René LeBlanc, Luc Martineau, Simon Noël, Peter Pamel, Sylvie E. Roussel, Michel M. J. Shore, Martine St-Louis et M^{me} Sylvia MacKenzie. Représentant du service administratif des Tribunaux judiciaires: M. Daniel Gosselin, administrateur en chef.

La protonotaire:

M^{me} Alexandra Steele.

Membres

M^{me} Joanie Lapalme, *présidente*, M^{mes} Geneviève Bourbonnais, Laurent Debrun, Magali Fournier, Ad. E., Pierre Lamothe, Daniel Latulippe, Claudia Andrea Molina, Felipe Morales, Alexander Pless (jusqu'en janvier 2020) et Peter Sham. Coordination: M^{me} Jean Michel Desgagnés.

LIAISON AVEC LA COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE

Le comité a poursuivi ses activités et ses projets visant à améliorer l'accès à la justice, en partenariat avec la Magistrature et les services judiciaires, et plusieurs sujets d'intérêt ont retenu l'attention du comité, notamment:

■ Protocole de l'instance:

Le comité a proposé des modifications au protocole de l'instance visant notamment à permettre la suspension d'instance sans vacation.

■ Protocole de gestion hâtive:

Bien que les dossiers impliquant des parties non représentées présentent des défis particuliers, il y a eu des discussions visant à les inclure au protocole de gestion hâtive applicable dans le district de Montréal.

■ Écroulement des rôles:

Les avocats ont été sensibilisés au taux élevé d'écroulement des rôles dans les dossiers de la chambre civile et en matière fiscale.

Dossiers de garde en établissement:

Un comité a été créé pour traiter des enjeux particuliers que représentent les dossiers de garde en établissement. Deux salles sont dédiées à l'audition des dossiers, tandis qu'il arrive régulièrement que des juges doivent prêter main-forte à leurs collègues.

Il y a plusieurs enjeux liés à la sécurité et il a été suggéré d'aménager une salle pour accueillir les usagers qui attendent leur audition.



Division des petites créances:

La mise en place du dépôt en ligne a contribué à l'augmentation du nombre de demandes, notamment celles où les parties réclament 15 000\$. On assiste ainsi à une augmentation des dossiers aux enjeux juridiques complexes, ce qui a un impact sur la durée des auditions et les délais.

Il a été suggéré de procéder à une réflexion en profondeur sur le fonctionnement de la division des petites créances et d'encadrer l'usage du dépôt en ligne.

Membres

M^e Jean-Nicolas Legault-Loiselle, *président*, les honorables Daniel Bédard, juge coordonnateur, Sylvain Coutlée, juge coordonnateur adjoint, Marie Michelle Lavigne, juge coordonnatrice adjointe, et Martine L. Tremblay (jusqu'en novembre 2019), M^{es} Audrey Blanchet, Geneviève Desalliers, David Ettetdgui, Andrew George, Jessica Laforest, Cathrine cour du québ, Alain-François Meunier, Stéphanie Lisa Roberts et Julie Tremblay, de même que M^{me} Caroline Girard. Coordination: M^e Nathalie Guertin.

LIAISON AVEC LA COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE DE LA JEUNESSE

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment abordé les sujets suivants :

■ Modes alternatifs de résolution des litiges :

Des modèles bilingues de projets d'entente ont été publiés sur le site Internet du CAIJ. Sur 40 demandes de conférence de règlement à l'amiable, 29 ont fait l'objet d'une entente. Les demandes de conférence de facilitation sont également plus fréquentes.

■ Usage accru des technologies de l'information :

Il s'agit d'un sujet de discussion récurrent du comité.

■ Fixation des dossiers :

Suivant une directive applicable depuis le 7 août 2019, la juge coordonnatrice adjointe est présente avec la maître des rôles lors des audiences de fixation des causes de courte durée en matière de protection de la jeunesse. Dorénavant, seuls les avocats peuvent s'y présenter, à l'exclusion des adjoints et techniciens.

■ Durée évaluée :

Uniquement le tiers des dossiers fixés pour une longue durée en matière de LPJ fait l'objet d'une évaluation juste du nombre de jours requis. En LSJPA, le nombre de journées prévues est en général nettement supérieur au temps réel requis pour la tenue du procès. Une meilleure évaluation est primordiale dans les deux cas.

■ Transmission d'informations confidentielles :

Des avis juridiques ont été rédigés afin d'évaluer la pratique actuelle des contentieux des CIUSSS d'envoyer des procédures en révision aux précédents avocats des parties. Les discussions doivent se poursuivre sur le sujet.

■ Arrêt Myers :

Les intervenants ont fait le point sur la situation dans le district de Montréal et discuté d'un formulaire de renonciation.



Membres

M^e Jean-Hervé Thomas, *président*, les honorables Odette Fafard, juge coordonnatrice adjointe, Daniel Bédard, juge coordonnateur, et Louis Grégoire, M^{es} Eric Beauparlant (jusqu'à sa nomination à la Magistrature), Alain Beausoleil, Marc Bissonnette, Josselin Breton, Myriam Des Marchais, Nathalie Drouin, Michèle Durocher, Sonia Harvey, Sophie Lamarre, Louis Leclerc, Isabelle F. Loranger, Tiago Murias, Maïa Sureau, M. Martin Côté, et M^{me} Karine Larocque.
Coordination : M^e Stéphanie Bouchard.

LIAISON AVEC LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL

Ce comité, qui assure le lien entre le Barreau de Montréal et la Cour municipale de Montréal, est composé de représentants de la Magistrature et des différents intervenants à la Cour municipale. Les réunions leur offrent l'opportunité d'échanger et de travailler en partenariat à la résolution des problèmes mutuels.

En plus du processus de transport des détenus, des formats de paiement acceptés par le greffe et des nouvelles dispositions concernant le bertillonage, les sujets suivants ont été abordés:

■ La vidéocomparution:

L'intégration de la vidéocomparution se poursuit à la Cour municipale et est l'occasion pour les membres du comité de discuter d'ajustements, notamment quant à l'heure du début de la vidéocomparution, afin de veiller à son utilisation optimale et à une meilleure interaction avec les activités de la salle R.40.

■ Les relations entre les procureurs de la Cour municipale et les avocats de la défense:

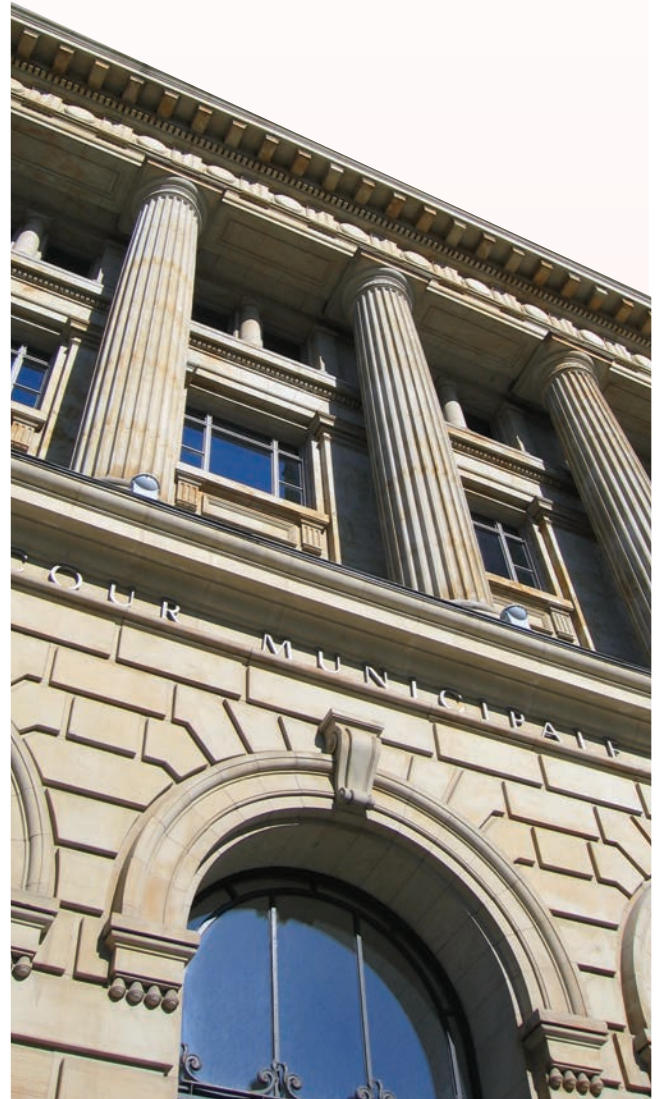
Les travaux en vue de la rédaction d'un guide des meilleures pratiques se sont poursuivis. Une formation sur les relations entre procureurs et avocats de la défense est également envisagée.

■ Les conférences préparatoires et de facilitation:

La participation et la préparation des parties aux conférences préparatoires (ou de facilitation) ont fait l'objet de multiples discussions afin de rendre le processus plus efficace (admissions possibles et avis de requêtes).

■ Les programmes sociaux:

La Cour municipale dispose de nombreux programmes sociaux visant à répondre aux besoins des plus démunis. Un nouveau volet du programme d'accompagnement en justice – Itinérance est en déploiement. Ce volet est destiné aux itinérants autochtones (PAJIC-A).



Membres

M^e Andrée-Anne Blais, *présidente*, les honorables Bernard Mandeville, juge-président, et Sophie Beauchemin, juge-présidente adjointe, M^{es} Marie-France Bissonnette, Lyne Campeau, Claude Dussault, Élise Gravel, Maude Joly-Robert, Philippe Knerr, Philippe C. Legault, M. Stéphane Gascon (jusqu'en novembre 2019) et M^{me} Josée Pasquarelli. Coordination: M^e Jean Michel Desgagnés.

LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE, CHAMBRE COMMERCIALE

Le comité a poursuivi sa collaboration avec l'Institut d'insolvabilité du Canada afin de mettre à jour le modèle standard de l'Ordonnance initiale et d'uniformiser ce modèle à l'échelle du pays.

De même, suite aux amendements apportés à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, le comité a préparé un projet d'ordonnance initiale allégée pour 10 jours et les discussions à ce sujet demeurent à suivre.

Plusieurs autres sujets d'intérêt ont retenu l'attention du comité, notamment: les modalités de transmission électronique des pièces et procédures à la Magistrature et l'usage d'outils technologiques. Suite à des échanges avec les services judiciaires, des mesures ont également été mises en place pour faciliter l'obtention des certificats de non-appel en matière commerciale.

Enfin, le comité a tenu une réunion spéciale pour discuter des enjeux liés au fonctionnement de la Chambre commerciale dans le contexte des mesures mises en place par les autorités pour limiter la propagation de la COVID-19.



Membres

M^e Christian Lachance, *président*, les honorables Louis J. Gouin, juge coordonnateur de la Chambre commerciale, et Marie-Anne Paquette, M^{es} Pierre-Luc Beauchesne, Julie Bégin (jusqu'en décembre 2019), Chantal Comtois, Tiziana Di Donato, Chantal Flamand, Patrick Gosselin, Lucie Lanctuit, Stéphanie Lapierre, Marc André Morin, Sophie Perron, Ari Yan Sorek et François Viau, de même que M. Andrei Stascu. Coordination: M^e Nathalie Guertin.

LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE EN MATIÈRE CIVILE

Le comité a poursuivi ses activités et ses projets visant à améliorer l'accès à la justice, en partenariat avec la Magistrature et les services judiciaires.

Ainsi, le comité a notamment examiné la mise en place de mesures visant à permettre la fixation d'une date d'audition des recours extraordinaires sans vacation. Plusieurs de ses suggestions visant à bonifier les Directives et certains formulaires d'application obligatoire dans le District de Montréal ont été acceptées par la Cour supérieure. Le comité a également discuté avec les Services judiciaires de la mise en place de mesures visant à favoriser le virage technologique.

D'autres sujets d'intérêt ont été discutés, notamment:

Les conférences de règlement à l'amiable, les délais de transmission et la captation au plume des avis de jugement, le projet-pilote « Conciliation/décision sommaire » mis en place dans certains districts, les avis de dossier incomplet, etc.

Plusieurs projets sont en voie de réalisation, dont:

- La publication dans l'Infolettre du Barreau de Montréal de certaines indications concernant les délais d'audition;
- L'élaboration d'un guide des meilleures pratiques pour les dossiers en gestion particulière, qui couvrira également les dossiers d'actions collectives;
- La publication d'un modèle de protocole préjudiciaire et l'éventuel arrimage de celui-ci avec le protocole de l'instance.

Barreau de Montréal

CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE

COLLOQUE

Règles en matière civile et actions collectives dans les nouvelles Directives du district de Montréal

Colloque de la Cour supérieure | Barreau de Montréal — CAJ

Lors de cette conférence, organisée par le comité de liaison avec la Cour supérieure en matière civile, l'honorable Benoît Emery, juge coordonnateur de la Chambre de gestion, et l'honorable Chantal Chausse, juge coordonnatrice de la Chambre des actions collectives, présenteront les nouvelles Directives de la Cour supérieure applicables en matière civile et aux actions collectives et leurs impacts sur la pratique dans le District de Montréal.

M^{me} Horia Bundaru, président du comité de liaison avec la Cour supérieure en matière civile et associé chez Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.l. / LLP, agira comme modérateur.

* Une attestation de présence sera transmise par courriel après l'achèvement de la durée de 1h30.

10 juin 2019, 16h30 à 18h

Palais de Justice de Montréal, salle Jules-Deschênes (00, rue Saint-Antoine Est, salle 5.15)

COÛT: Membre du Jeune Barreau de Montréal: 30\$**
Membre du Barreau de Montréal: 45\$**
Non-membre du Barreau de Montréal: 60\$**

FORMATION 1h30*

INSCRIPTION OBLIGATOIRE Aucun billet vendu sur place

Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca
Information: 514 868-9392, poste 234
ou cortiz-belloso@barreaudemontreal.qc.ca

Membres

M^{me} Horia Bundaru, *présidente*, les honorables Eva Petras, juge en chef adjointe, et Benoît Emery, M^{es} Chantal Bruyère, Alexandre Brosseau Wery, Pascale Dionne-Bourassa, Hugues Duguay, Renaud Dumont-Dufresne David B. Ethier, Patrick Gosselin (jusqu'en janvier 2020), Francine Martel, Gaëlle Missire, David Emmanuel Roberge et Marie-Eve Sirois-Vaillancourt, de même que M^{me} Caroline Girard. Coordination: M^{me} Nathalie Guertin.

LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE EN MATIÈRE FAMILIALE

Le comité a poursuivi ses activités et ses projets visant à améliorer l'accès à la justice, en partenariat avec la Magistrature et les services judiciaires.

Plusieurs autres sujets d'intérêt ont retenu l'attention du comité, notamment:

■ Directives et règlements:

Le comité a fait certaines suggestions à la Cour supérieure afin de clarifier les Directives et les règles applicables en droit familial;

■ Fonctionnement des salles de gestion en matière familiale:

Le comité a discuté de diverses mesures visant à assurer un traitement efficace des dossiers, à réduire les délais et les vacations;

■ Conférences de règlement à l'amiable:

Des discussions ont eu lieu concernant les modalités de fixation des CRA et les moyens d'assurer une rétroaction avec la magistrature sur l'expérience vécue par les parties;

■ Changement d'école:

Les avocats ont été sensibilisés à l'importance de présenter les demandes de changement d'école dès que possible plutôt qu'attendre la saison estivale, alors que les activités judiciaires sont réduites;

■ Service d'expertise psychosociale:

Divers postes de professionnels ont été pourvus, ce qui devrait permettre de réduire les délais d'assignation des dossiers. Il y a également eu des discussions concernant la transmission sécurisée des expertises psychosociales aux avocats par courriel.

Enfin, le comité élabore et met régulièrement à jour divers outils et modèles de procédures, lesquels sont regroupés dans la Boîte à outils pour l'avocat familialiste.

Barreau de
Montréal

CENTRE D'ACTES À
L'INFORMATION JURIDIQUE

COLLOQUE



Nouvelles directives de la Cour supérieure en matière familiale

Colloque de la Cour supérieure | Barreau de Montréal – CAJ

Lors de cette conférence organisée par le comité de liaison avec la Cour supérieure en matière familiale, l'honorable Eva Petras, juge en chef adjointe de la Cour supérieure, et l'honorable Marie Gaudreau, juge coordonnatrice de la gestion familiale à la Cour supérieure, présenteront les nouvelles Directives de la Cour supérieure en matière familiale (anciennement: les avis consolidés) et leurs impacts sur la pratique familiale dans le District de Montréal.

Les sujets suivants seront également abordés:

- Les avis de dossier incomplets
- Les amendements au Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale
- La gestion, le déroulement et d'autres sujets d'intérêt

La présentation sera suivie d'une période de questions et d'échange avec la magistrature, modérée par M ^{Justin Roberge, président du comité de liaison avec la Cour supérieure en matière familiale.}

* Une attestation de présence sera transmise par courriel après l'activité (Formation d'une durée de 1h30).

4 juin 2019, 16 h30 à 18 h

Palais de Justice de Montréal, salle Jules-Deschênes (10, rue Saint-Antoine Est, salle 5.11)

COÛT: Membre du Jeune Barreau de Montréal: 30\$**

Membre du Barreau de Montréal: 45\$**

Non-membre du Barreau de Montréal: 60\$**

FORMATION
1h30*



INSCRIPTION OBLIGATOIRE. Aucun billet vendu sur place.

Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca

Information: 514 866-9392, poste 234

ou cortiz-bellos@barreaudemontreal.qc.ca



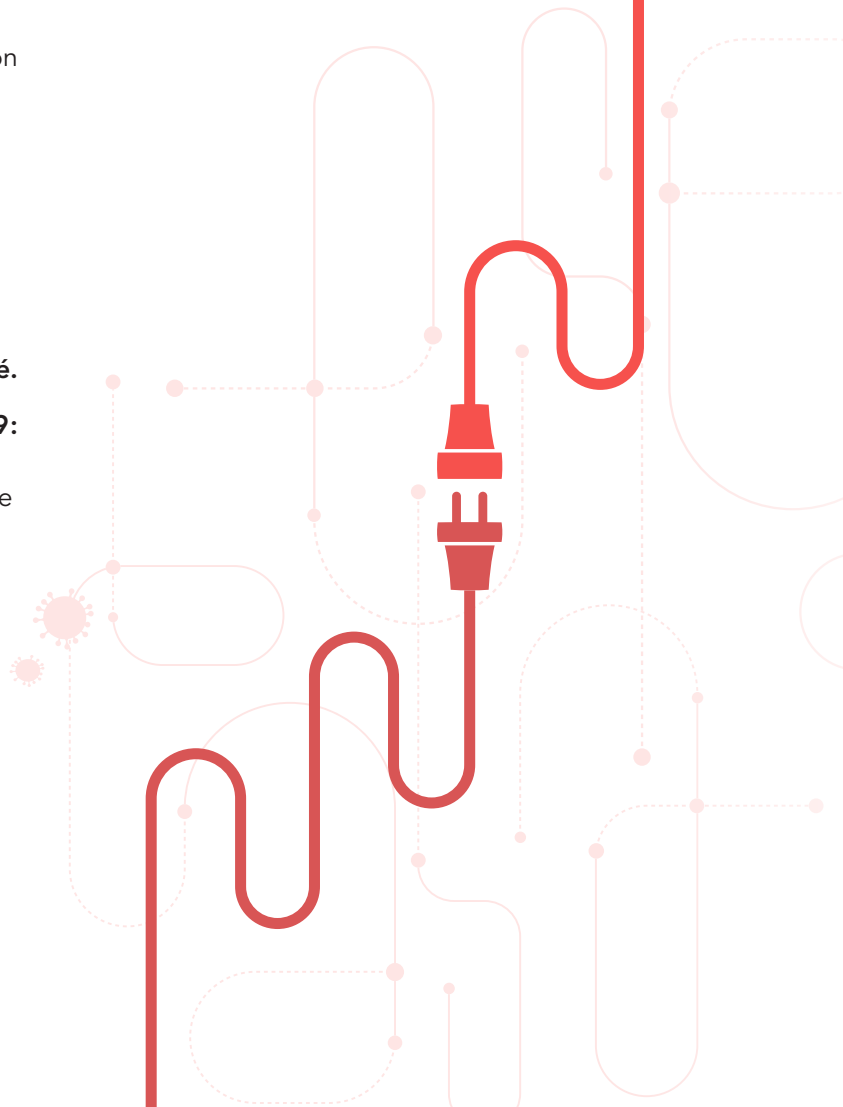
Membres

M^e Justin Roberge, *président*, les honorables Eva Petras, juge en chef adjointe, et Marie Gaudreau, M^{es} Vincent-Michel Aubé, Marie-Josée Bourgeault, Catherine Boutin, Tara Etcovitch, Brigitte B. Garceau, Gabrielle Gayrard, Danielle Gervais (jusqu'en novembre 2019), Bruno Guillot-Hurtubise, Christian R. Laverdière, David Pecho, Alice Popovici et Michèle Tétrault, de même que M^{me} Mariane Bastien. Coordination: M^e Nathalie Guertin.

LIAISON AVEC LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Le comité, formé de représentants des intervenants, des entités réglementées et de la Régie de l'énergie, a poursuivi ses échanges dans le but d'améliorer le traitement des dossiers et le fonctionnement de la Régie. Plusieurs sujets d'intérêt et projets ont retenu l'attention du comité, notamment:

- **Gestion du calendrier réglementaire.**
- **Frais des intervenants:**
La Régie a élaboré un nouveau Guide de paiement des frais, comprenant une nouvelle grille tarifaire et un nouveau formulaire à joindre à la demande d'intervention confirmant l'intérêt pour chacun des sujets sur lesquels un intervenant souhaite intervenir.
- **Gestion de l'information et de la documentation:**
Le comité a discuté de l'amélioration du processus de consultation de documents confidentiels, de la refonte du système de dépôt électronique et du site internet.
- **Impact de la Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité.**
- **Travaux de la Régie pendant la pandémie de la COVID-19:**
Lors de la dernière rencontre du comité par vidéoconférence, le comité a salué les efforts de la Régie pour assurer la continuité des travaux et a discuté des mesures à venir pour la tenue des audiences.



Membres

M^e Éric David, *président*, M^{es} Éric Fraser, Adina Georgescu, Franklin Gertler, Paule Hamelin, Dominique Neuman, Hélène Sicard, Hugo Sigouin-Plasse et André Turmel. Représentant la Régie de l'énergie: M^{es} Véronique Dubois, Louis Legault et Louise Rozon. Coordination: M^{es} Catherine Alix et Jean Michel Desgagnés.

LIAISON AVEC LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

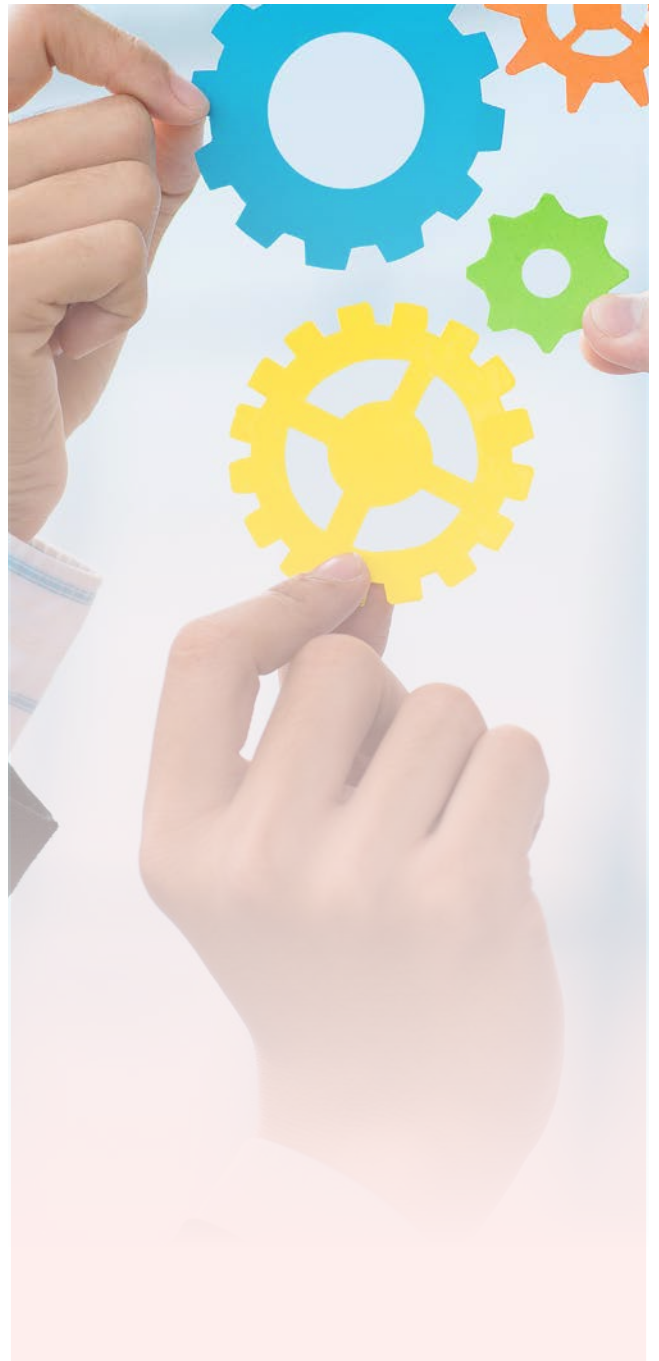
Le comité a entamé les travaux suivants:

■ Révision des règles de procédure:

Le sous-comité est formé par M^{es} Sébastien Sénéchal, Jean-Jacques Beauchamp, France Thériault (invitée), Marie-Jeanne Duval (invitée), Joliane Pilon (invitée) et Daphné Long (invitée). Une révision exhaustive des *Règles de procédure de la Régie des alcools, des courses et des jeux* a été réalisée en étroite collaboration avec les représentants de la Régie. Une première présentation des commentaires et recommandations du sous-comité a eu lieu devant le comité le 27 novembre 2019. La seconde présentation finalisant les travaux devait être présentée, toutefois, dû aux directives gouvernementales concernant la gestion de la COVID-19, celle-ci est remise au prochain mandat.

■ Conférence de facilitation:

Le sous-comité est formé par M^{es} Richard Phaneuf, David Beaudoin, Louise Marchand et Stéphane Cossette (invité). Les membres ont discuté des modalités d'une telle conférence permettant à la Régie de travailler sur la rédaction de la documentation en lien avec la mise en place du processus (avis de convocation, entente de la confidentialité, document informatif, etc.). Une présentation officielle en présence de l'ensemble des régisseurs, des avocats du contentieux et des membres du comité devait avoir lieu le 15 avril 2020. En raison des directives gouvernementales concernant la gestion de la COVID-19, celle-ci est remise à une date à être déterminée.



Membres

M^e Richard Phaneuf, *président*, M^{es} Jean-Jacques Beauchamp, David Beaudoin, René Rousseau, Claude Roy, Sébastien Sénéchal et Ning Yu. Représentant la Régie des alcools, des courses et des jeux: M^{es} Louise Marchand, Sylvain Lippé (jusqu'en avril 2020) et Mélanie Charland. Coordination: M^{es} Catherine Alix et Élisabeth Pinard.

LIAISON AVEC LA RÉGIE DU LOGEMENT

Une rencontre préparatoire avec le comité du Barreau du Québec a permis d'identifier et de répartir les questions à traiter lors des rencontres respectives des deux comités afin d'optimiser les échanges.

Au cours de l'année, le comité a notamment abordé les sujets suivants:

■ La conciliation:

Le processus de conciliation, mis en place dernièrement, soulève des enjeux auxquels la Régie du logement répond en adaptant et améliorant son fonctionnement.

■ Projet de Loi 16:

La loi a été adoptée le 5 décembre 2019. Les dispositions concernant la Régie du logement ne sont toutefois pas en vigueur. Les membres ont eu l'occasion de poser des questions sur les modifications apportées à la loi actuelle. Le règlement de procédure devrait être modifié dans les mois suivant l'entrée en vigueur des articles relatifs à la Régie du logement. À l'invitation de M^e Patrick Simard, président de la Régie du logement, le comité constituera une liste de commentaires qui sera acheminée à ce dernier par le Barreau de Montréal.

■ Colloque sur le louage résidentiel:

Le sous-comité a été formé pour mettre en branle l'organisation du colloque prévu pour l'automne 2020. Il s'agira d'une belle occasion pour les avocats de se familiariser avec les modifications législatives. La Régie collabore encore une fois au colloque en déléguant un de ses représentants au sous-comité.



Membres

M^e Robert Soucy, *président*, M^{es} Anne Laurence Boulanger-Lapointe, Mélanie Chaperon, Josée M. Gagnon, Suzanne Guévremont (jusqu'en août 2019), Schneur-Zalman Haouzi, José Jr da Costa, Éric Martineau, Antoine Morneau Sénéchal (jusqu'en mai 2019), Geeta Narang, Stéphane Proulx, et François Turcot. Représentant la Régie du logement: M^{es} Patrick Simard, président, Jean-Sébastien Landry et Maggie Moreau. Coordination: M^{es} Catherine Alix et Élisabeth Pinard.

LIAISON AVEC LE CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE (CAIJ)

Comme chaque année, de nombreux sujets ont été abordés par le comité dans l'optique d'une amélioration continue des services offerts par le CAIJ à tous ses membres. Parmi les sujets traités, on retrouve :

■ L'aménagement de la bibliothèque de cotravail du CAIJ | Montréal et ses différents services aux usagers

Les nouveaux aménagements et services de la bibliothèque de cotravail à Montréal ont été présentés aux membres du comité. Les usagers peuvent maintenant réserver des salles de conférences ou de formation, ainsi que profiter du nouveau coin lecture et d'une nouvelle signalisation plus efficace.

■ Le site Internet du CAIJ

De nombreuses améliorations ont été apportées dans l'ensemble du site Internet du CAIJ, notamment celles concernant le profil client. Les utilisateurs ont dorénavant la possibilité de consulter l'état du système et l'historique de leurs consultations, de leurs recherches et de leurs prêts. La procédure de réinitialisation des mots de passe et la plateforme de paiement en ligne ont également été revues. On note aussi l'ajout du « Cité par » dans la notice détaillée et l'ajout d'une nouvelle section pour les formulaires. Les fonctionnalités de CanLII et le CCQ annoté sont maintenant disponibles sous authentification. Les membres du comité ont pu faire part de leurs commentaires et observations sur ces nouveaux contenus ajoutés au site Internet.

■ Nouveautés

En plus des nouveautés en lien avec les lois annotées, des ententes conclues par le CAIJ avec les Universités Laval et Sherbrooke et l'ajout de nouvelles banques de données (DèsLibris, Kognos et Edilex), de nouveaux ouvrages en lignes sont venus bonifier la collection du CAIJ.

Au moment d'écrire ces lignes, un ensemble de circonstances, dont la pandémie de la COVID-19, ont obligé le report de la deuxième rencontre, prévue au printemps.



Partenaire officiel en information juridique



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE

Membres

M^e Bertrand Gervais, *président*, M^{es} Mandy Alessandrini, Stéphanie Beaulieu, Marc Bernard, Marie-Élaine Guibault, Isabelle Labranche, Marie-Christine Leboeuf, Clément Mabit, William Kronström Richard, Vincent Riendeau, Nancy Turk et Bouchra Zaim-Sassi. Représentant le CAIJ: M^{mes} Lina Aquino et Catherine Wagner (jusqu'en février 2020). Coordination: M^e Jean Michel Desgagnés.

LIAISON AVEC LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

Ce comité regroupe des représentants du TMF ainsi que des principales organisations et intervenants impliqués dans l'encadrement du secteur financier, tels que l'Autorité des marchés financiers, l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, la Chambre de la sécurité financière, la Bourse de Montréal et des avocats de pratique privée.

Les sujets suivants ont été abordés :

■ Nouveaux pouvoirs du TMF

Les membres ont discuté de certains enjeux liés aux nouveaux pouvoirs du TMF suivant les récentes modifications législatives, notamment en vertu de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, dont sa juridiction en courtage hypothécaire, à compter du mois de mai 2020.

■ eTribunal

En plus de prendre connaissance des bénéfices observés suivant la mise en place du eTribunal et de suivre son succès, le comité a eu l'occasion d'en apprendre davantage sur l'accompagnement du TMF auprès d'autres tribunaux administratifs dans leur virage technologique. Les discussions ont également permis d'échanger sur le fonctionnement du eTribunal (présentation des pièces électroniques et enregistrement numérique de l'audience).

■ La conférence « Tribunal administratif des marchés financiers : tout ce qu'il faut savoir »

Les conférencières, M^e Lise Girard et M^e Cathy Jalbert, respectivement présidente et secrétaire du TMF, ont présenté la compétence du TMF. Les différents pouvoirs du TMF ont été présentés selon les trois grandes catégories de litiges entendus (les mesures conservatoires, les mesures administratives et les révisions de décisions). Les nouveaux pouvoirs octroyés au TMF ont également été abordés afin de mettre en lumière les plus récentes modifications législatives. Puis, les conférencières ont traité des aspects procéduraux des dossiers entendus, tout en mettant l'accent sur le virage technologique du TMF.

Cette conférence a connu un vif succès et sera suivie d'une nouvelle formation dans les mois à venir.

Barreau de
Montréal

MONPETIT
RECRUTEMENT & SÉLECTION

DÎNER-CONFÉRENCE



Tribunal administratif des marchés financiers : tout ce qu'il faut savoir

Dîner-conférence Barreau de Montréal - Montpetit-Recrutement | Ressources humaines

Cette conférence, organisée par le comité de liaison avec le Tribunal administratif des marchés financiers, traitera de la compétence et des pouvoirs du TMF, Tribunal administratif spécialisé dans les marchés financiers depuis 2004. On y abordera notamment les trois grandes natures de demandes tranchées par les juges administratifs du TMF : mesures conservatoires, mesures administratives et révisions.

Conférencières : M^e Lise Girard, Présidente du TMF et M^e Cathy Jalbert, Secrétaire du TMF

* Une attestation de présence sera transmise par courriel après l'activité Formation d'une durée de 1h30.

20 janvier 2020, 12 h 30 à 14 h

Édifice Ernest-Cormier, salle de formation (Cours d'appel - 100, rue Notre-Dame est, Montréal, QC J2N 2Z9)
Coût: 60\$^{HT} (75\$^{TC} pour les non-membres du Barreau de Montréal)

FORMATION
1h30*



INSCRIPTION OBLIGATOIRE Aucun billet sur place
Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca
Information : 514 868-9392, poste 234
ou cortiz-belloso@barreaudemontreal.qc.ca

Membres

M^e Fabrice Benoit, *président*, M^{es} Claude Baril, Teresa Carluccio (jusqu'en janvier 2020), Marie Cormier, Julie Dagenais, Francis Larin, Caroline Larouche, Julie-Martine Loranger, Ad. E., Caroline Paquin, Sylvie Poirier et Richard Vachon. Représentant le Tribunal administratif des marchés financiers : M^e Lise Girard, *présidente*. Coordination : M^e Jean Michel Desgagnés.

LIAISON AVEC LE TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE

Ce comité est un canal de discussion à l'intention des divers intervenants appelés à interagir avec le Tribunal. Il regroupe des membres provenant notamment du Tribunal, de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, des avocats de pratique privée, de la ville de Montréal et du curateur public.

Malgré un ensemble de circonstances qui a entraîné le report d'une deuxième rencontre du comité, les membres ont eu l'opportunité de discuter du fonctionnement du Tribunal dans une perspective d'amélioration continue.

Les échanges ont porté notamment sur les sujets suivants:

- Le *Projet de loi visant à favoriser l'accès à la justice*.
- Les modifications à suggérer en vue du *Projet de loi visant à favoriser l'accès à la justice*.
- Le dépôt en version électronique des pièces au greffe, sur permission d'un juge du Tribunal.
- Les échéanciers dans les dossiers complexes.
- Le suivi du projet de loi 18 visant la révision de la protection offerte aux personnes inaptes.
- La procédure entourant l'élection de domicile et les demandes de remise.
- Les activités entourant les 30 ans du Tribunal des droits de la personne.



Membres

M^e Jean-Nicolas Legault-Loiselle, *président*, l'honorable Ann-Marie Jones, présidente du Tribunal des droits de la personne, M^{es} Sarah-Maude Belleville-Chenard, Athanassia Bitzakidis, Nicole Filion, François-Nicolas Fleury, Isabelle Gauthier, Aymar Missakila, Houda Souissi (jusqu'en novembre 2019), Philippe-André Tessier et Thi Hong Lien Trinh. Coordination: M^e Jean Michel Desgagnés.

LIAISON AVEC LES AVOCATS EN DROIT DES AFFAIRES

Ayant pour objectif de rapprocher les avocats et avocates pratiquant en droit des affaires avec le Barreau de Montréal, le comité a poursuivi l'organisation de conférences à l'intention de ces derniers :

■ Conférence sur deux décisions récentes de la Cour suprême du Canada :

M^e Claude-Armand Sheppard, Ad. E., a présenté la décision *Churchill Falls (Labrador) Corp. c. Hydro-Québec* et les notions de droit civil qui y sont exposées : l'imprévision, la bonne foi contractuelle et la co-entreprise. M^e Katherine Delage a présenté la décision *Brunette c. Legault Thiffault s.e.n.c.r.* et l'impact de la décision sur la personnalité juridique des sociétés et le voile corporatif, notamment quant à l'intérêt requis pour poursuivre.

■ Discussion avec les acteurs du droit des affaires :

Le comité a identifié et convié le prochain invité de la série. La conférence aura lieu à l'automne 2020.



DÎNER-CONFÉRENCE



Deux décisions intéressantes de la Cour suprême du Canada : *Churchill Falls* et *Legault Joly Thiffault*

Dîner-Conférence Barreau de Montréal – Montpetit-Recrutement | Ressources humaines

Il est assez rare que la Cour suprême du Canada se prononce sur des questions de droit civil québécois pures, mais en 2018, elle l'a fait à au moins deux reprises. À l'occasion de ce dîner-conférence, organisé par le comité de liaison avec les avocats en droit des affaires, M^e Claude-Armand Sheppard, Ad. E., présentera la décision rendue récemment par la Cour suprême dans *Churchill Falls (Labrador) Corp. c. Hydro-Québec*. Il exposera une analyse approfondie du sujet catégorique de la notion d'imprévision comme inexistante en droit québécois, de la notion de la bonne foi contractuelle et de la discussion sur ce qui constitue une co-entreprise, y compris les implications pour les co-contractants québécois. M^e Katherine Delage présentera la décision rendue récemment par la Cour suprême dans *Brunette c. Legault Thiffault s.e.n.c.r.* Elle examinera les bornes de l'intérêt requis pour poursuivre dans la décision qui elle avait gagnée pour les assureurs de Legault Joly Thiffault et son impact sur la personnalité juridique des sociétés et le voile corporatif.

Inscription réservée aux avocats.

* Une attestation de présence sera transmise par courriel après l'événement. Formation d'une durée de 1h30.

26 février 2020, 12 h 15 à 13 h 45

Salle de formation – Édifice Ernest-Cormier (Cour d'appel – 100, rue Notre-Dame Est, N.C. 22)

Coût: 605⁰⁰ (805⁰⁰ pour les non-membres du Barreau de Montréal)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE Aucun billet vendu sur place
Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca
Information : 514 866-9392, poste 229
ou mdikova@barreaudemontreal.qc.ca

Membres

M^e Sharon Gail Druker, présidente, M^{es} Pierre Bilodeau, Habib Cisse, Yoann David Gauthier, Soulef Hadjoudj, Simon Labrecque, Déodat Lê, Laurence Michael Markowitz, Alexandre Normandin-Lussier et Rosalie Plouffe (jusqu'en novembre 2019).
Coordination : M^{es} Catherine Alix et Élisabeth Pinard.

MANDATS À PORTÉE LIMITÉE

Toujours dans l'optique de promouvoir le mandat à portée limitée et de suggérer les meilleures pratiques à adopter, le comité a poursuivi ses travaux visant à mettre à jour le *Guide sur le mandat à portée limitée*.

Pour réaliser cet objectif, le comité a œuvré aux projets suivants:

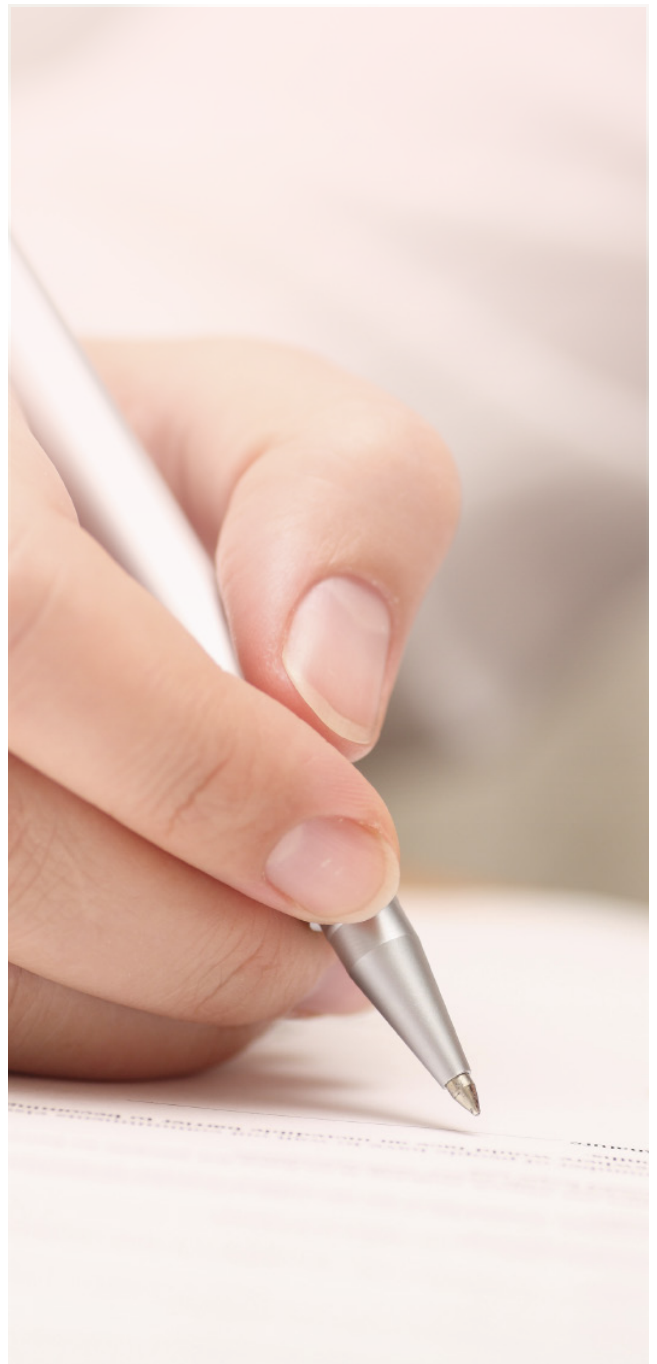
■ Vigie de l'utilisation ici et ailleurs du mandat à portée limitée:

Les membres du comité ont analysé et répertorié l'utilisation du mandat à portée limitée au Québec, dans les provinces canadiennes, aux États-Unis, en France, en Belgique et en Australie.

■ L'utilisation du mandat à portée limitée et les différents champs de pratique:

En collaboration avec les représentants de la Cour supérieure, de la Cour du Québec et des Services judiciaires de la Métropole, le comité a également étudié différentes situations factuelles et juridiques pouvant affecter ou faciliter l'utilisation du mandat à portée limitée. Ces discussions permettront de dégager les meilleures pratiques qui seront proposées dans le Guide.

La mise à jour du Guide se poursuivra au cours de l'exercice 2020-2021.



Membres

M^e Magali Fournier, Ad. E., *présidente*, les honorables Karen L. Kear-Jodoin (j.c.s.) et Catherine Pilon (j.c.q.), M^{es} Marc Bissonnette, Véronique Collard, Philippe Duplantie, Elizabeth Greene, Jean-Nicolas Legault-Loiselle, Elizabeth Lessis, Catherine Morneau, Justin Roberge et Melissa Tozzi. Coordination: M^e Nancy Brouillette.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment avancé les projets suivants:

- **Webinaire sur les marques de commerce:**
Une formation de droit comparé Canada – États-Unis a été offerte en juin 2019 en collaboration avec le *Los Angeles County Bar Association*: l'enregistrement est disponible sur le site Internet du Barreau de Montréal.
- **Colloque sur l'AÉUMC:**
Après que le colloque ait été offert à Chicago et à Montréal en 2018, près d'une vingtaine de conférenciers se sont déplacés pour clore la trilogie de conférences à Guadalajara au Mexique en octobre 2019, en collaboration avec l'*American Bar Association, Section of International Law* et le Barreau du Mexique.
- **Colloque « Regards comparés sur l'évolution de la propriété intellectuelle en France et au Canada »:**
Le comité a collaboré à l'organisation et la réalisation de cette conférence organisée par le Centre des politiques en propriété intellectuelle de l'Université McGill, en partenariat avec plusieurs universités françaises.
- **Plan quinquennal:**
Le plan quinquennal 2014-2019 du comité étant arrivé à échéance, un sous-comité a été formé afin de rédiger le plan 2020-2025.
- **Système de référencement international d'avocats:**
L'idée de créer un point de ressource pour des contacts-avocats à l'international a été lancée et sera étudiée prochainement.
- **Autres projets:**
Plusieurs autres projets ont été proposés avec divers partenaires existants du Barreau de Montréal ou pour des partenariats ponctuels. Le comité continuera ses approches au courant du prochain mandat.



Barreau de Montréal **LACBA** **CENTRE D'ACCÈS À L'ÉCONOMIE JURIDIQUE**

WEBINAIRE

TOP 10 Things to Know About Canada and U.S. Trademark Law*

Webinaire Barreau de Montréal et Los Angeles County Bar Association (LACBA) – CAJ

Cette conférence, organisée par le comité sur le Rayonnement International (Barreau de Montréal) et le Los Angeles County Bar Association (LACBA), couvre les divers enjeux relatifs à la sélection, à la protection et au respect des marques de commerce au Canada et aux États-Unis, dans un contexte d'entrée en vigueur de modifications à la loi canadienne en juin 2019, et d'adhésion au Protocole de Madrid. Un tour d'horizon de ces questions visus est offert par M^{re} Stéphanie Tharber, associée chez De GrandPré Chât à Montréal, et M^{re} Jane Shay Wald, associée chez Irell & Manella LLP à Los Angeles.

*Cette activité est dispensée en anglais.

**Une attestation sera transmise par courriel (Formation d'une durée de 1h).

Disponible jusqu'au 31 mars 2021 **FORMATION 1h****

Webinaire en rediffusion (Diffusion originale le 6 juin 2019)
Coût: 35 \$^{HT} /45 \$^{TT} pour les non-membres du Barreau de Montréal ou de la LACBA

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca
Information: 514 868-9392, poste 234
ou cortiz-belloso@barreaudemontreal.qc.ca

Membres

M^{re} Patrick Goudreau, *président*, M^{es} Stéphanie Beaulieu, Fernando Belton, Jules Bernier (jusqu'en septembre 2019), Erica Billi Rasehorn, Bianca Brault Lampron, Armand Elbaz, Teodora Niculae, Vincent Riendeau, Clémentine Sallée, Laurence Ste-Marie, Ginette St-Louis et Jeremy Wisniewski. Coordination: M^{re} Stéphanie Bouchard.

RELATIONS AVEC LES MEMBRES

■ Figures de maître

Le comité a poursuivi sa présentation de plusieurs *Figures de maître* en publiant dans l'Infolettre les portraits de M^{es} Doris Larrivée, Karina Kesserwan, Philippe Roy, Benjamin Prud'homme et Kim Thomassin.



■ EN-CORPS

Le comité a également travaillé à la création de la campagne **EN-CORPS** qui s'intéressera à la santé physique des avocats. Cette campagne sera réalisée en collaboration avec le **D^r Martin Juneau**, directeur des services professionnels, de la prévention et de la réadaptation cardiovasculaire à l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM).

La formule de EN-CORPS sera semblable à celle de EN-TÊTE et offrira sept capsules d'une durée de quatre à six minutes, qui porteront sur les sujets suivants:

- > **Exercice**; comment il suffit d'une petite quantité d'exercice chaque jour pour avoir un grand impact sur la santé. Une kinésologue de l'ICM fournira également des exemples d'exercices faciles à mettre en pratique dans notre milieu de travail.
- > **Alimentation**; un survol des tendances actuelles et des obstacles que nous rencontrons dans la mise en pratique de saines habitudes.
- > **Stress et sommeil**; comment ils influencent négativement les risques de développer des maladies chroniques.
- > **Habitudes de vie**; comment de mauvaises habitudes de vie entraînent un déclin cognitif précoce, et, inversement, comment de saines habitudes peuvent préserver les capacités cognitives.
- > **Problèmes de santé**; comment des problèmes de santé chroniques comme le diabète, le cholestérol et l'hypertension, sont minimisés et banalisés, car l'industrie pharmaceutique a développé des molécules qui permettent de les traiter.

Les ressources et outils offerts par le Centre Épic et l'Observatoire de la prévention de l'ICM seront mis de l'avant, tout comme diverses initiatives du comité de relations avec les membres, afin d'encourager la communauté juridique à bouger et investir dans sa santé.

Membres

M^e Mélanie Dugré, *présidente*, M^{es} Christine Aubé-Gagnon, Pierre-Luc Beauchesne, Annie Boivin-Breton, Francisco Couto, David Kellermann, Emilie L. Cayer, Emile Langevin, Keith Linda Lazard, Alain Mongeau et Annie-Claude Trudeau. Coordination: M^{me} Gislaine Dufault.

SERVICE DE MENTORAT

Le Barreau de Montréal a entamé un virage important dans son service de mentorat au cours de l'année. Avec le départ de M^{me} Doris Larrivée, ancienne directrice générale du Barreau de Montréal et coordonnatrice du comité mentorat, le comité a décidé de prendre un virage technologique afin d'offrir une application de mentorat plus adaptée à une clientèle branchée.

Ainsi, le Conseil d'administration du Barreau a autorisé un partenariat avec Élo, un OBNL québécois qui a mis sur pied une plateforme intuitive pour permettre à des organisations comme la nôtre d'offrir à ses membres un service de mentorat moderne.

Le lancement de l'application était prévu le 26 mars 2020, lors de l'événement Legal.IT, organisé par le Jeune Barreau de Montréal. Malheureusement, la pandémie de la COVID-19 a forcé l'annulation de l'événement et du lancement. Ce n'est que partie remise.

Le comité de mentorat est un comité conjoint avec le Jeune Barreau de Montréal.



Membres

M^{re} Claude Girard, *président*, M^{es} Tiziana Di Donato, Marissa Frishman, Elsa Kelly Rhéaume, Extra Jr Laguerre, Nathalie Lefebvre, Chantale Massé, et Stéphanie Beaulieu. Coordination: M^{re} Jean Michel Desgagnés.

TABLE RONDE SUR LA JUSTICE PARTICIPATIVE

La Table ronde sur la justice participative s'est transformée au cours des années pour devenir un incontournable de la justice participative. Pour sa 12^e édition, le comité a choisi de présenter des thèmes actuels et intéressants, soit:

■ « Passer de guerrier à solutionneur »

M^e Michèle Thériault a lancé la journée en abordant la transformation de la justice et le changement de mentalité nécessaire à l'intégration de la justice participative.

■ « La justice participative, l'intégrer à sa pratique et en vivre! »

M^{es} Dima Haffar, Miville Tremblay et Patrick Zakaria ont présenté leurs façons d'intégrer avec succès la justice participative à leur offre de services.

■ « Infuser la créativité dans les modes de PRD »

Le milieu juridique est en pleine transformation. M^{me} Tessa Manuella a démystifié l'utilisation de la créativité pour identifier des façons innovantes de prévenir des différends, de régler des conflits et de livrer les services juridiques.

■ Le portrait de la justice participative — PARLe

Ce segment de l'activité a été consacré à la plateforme d'aide au règlement des litiges en ligne de l'Office de la protection du consommateur. Une solution innovante et intéressante qui favorise l'accès à la justice.

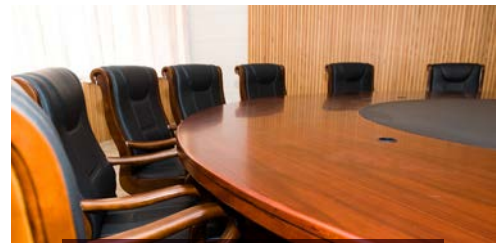
■ S'inspirer du droit de la construction pour intégrer la justice participative

Le *Code de procédure civile* invite les avocats à intégrer les modes de résolution de conflit à leur pratique. Pour relever ce défi, les participants ont pu s'inspirer de l'expérience en droit de la construction de M^e Olivier Kott, Ad. E., M^e Serge Pisapia et M^e Sophie Truesdell-Ménard.

L'année 2020 a également permis au comité de commencer l'organisation de la 13^e édition de la Table ronde qui se tiendra le 16 octobre 2020.



COLLOQUE



La justice participative: pratiques gagnantes

La Table ronde sur la justice participative — Édition 2019

Colloque Barreau de Montréal — CAJ

Vous voulez bénéficier votre offre de services, offrir des solutions personnalisées et intégrer la justice participative à votre quotidien? Le 17 octobre, on vous attendra à la 12^e édition de la Table ronde!

Au programme:

- LA JUSTICE PARTICIPATIVE, L'INTÉGRER À SA
- S'INSPIRER DU DROIT DE LA CONSTRUCTION
- ALLOCATION SUR LA TRANSFORMATION DE
- LE PORTRAIT DE LA JUSTICE PARTICIPATIVE

Le 17 octobre, on vous attend!

* Une attestation de présence sera transmise par courriel.

Programme de la journée

8h00 Arrivée des participants et petit-déjeuner

8h30 Mot du...

17 octobre 2019

LE JOURNAL DE LA TABLE RONDE

Sommaire

- page 2-7
 - Programme de la journée
 - Mot de bienvenue de M^{me} Michèle Thériault
- page 8-8
 - Allocation et allocution d'ouverture
 - Introduction au programme de la justice participative
- page 9-7
 - La créativité pour intégrer la justice participative
 - La justice participative, l'intégrer à sa pratique et en vivre!
 - Le portrait de la justice participative — PARLe
 - La médiation et justice participative
- page 11
 - L'impact de la médiation dans les modes de PRD
 - Le portrait de la justice participative — PARLe

Mot du bâtonnier

Il y a deux ans, le Barreau de Montréal a choisi de s'inspirer du droit de la construction pour intégrer la justice participative à sa pratique. Cette initiative a permis de créer un espace de dialogue et de collaboration entre les professionnels du droit et les citoyens. Le résultat est une plateforme innovante qui favorise l'accès à la justice et la résolution des conflits.

Un résultat de justice participative

Un résultat de justice participative est un résultat de la justice participative, institutionnelle et de droit, nous pourrions dire.

La justice participative

La justice participative est une pratique de résolution de conflit à leur pratique, basée sur l'expérience de l'expérience.



Membres

M^e Elizabeth Greene, *présidente*, l'honorable François Rolland, M^{es} Marie-Josée Brunelle, Dominique F. Bourcheix, Marie-Laurence Brunet, Véronique Collard, Tamara Davis, Claudia Gagnon, Guy Labrie-Morin, Martha Shea, Dominik Tremblay-Perron, Miville Tremblay et Patrick Zakaria. Coordination: M^e Nancy Brouillette.

TOURNOI DE TENNIS

C'est le 31 janvier 2020 que se déroulait la 26^e édition du tournoi annuel de tennis.

Près de 40 membres de la communauté juridique ont accepté l'invitation à venir se détendre au Club Sportif CDL. En plus de profiter d'un bel après-midi de tennis suivi d'un souper en bonne compagnie, plusieurs participants ont reçu un prix de présence grâce aux nombreux commanditaires de l'événement, dont La Financière des avocats.

Les champions 2020:

- **Catégorie A:**
M^e Katherine Shaughnessy Chapman et M. Sean Brophy
- **Catégorie B:**
M^{es} Karl De Granpré et Jean-Pierre Deguire
- **Catégorie C:**
M^{es} Normand Bérubé et Christian Lachance



Membres

M^e Pierre Chabot, *président*, M^{es} Alexandra Azab, Schneur-Zalman Haouzi, Marie-Claude Le Ber, Paul-André Mathieu, Farah Nantel-Hamud et Sandrine Léonie Siewe. Coordination: M^{mes} Gislaïne Dufault et Christine Plourde.

TRANSFORMATION DE LA PROFESSION

Les échanges des membres du comité visent à analyser différents enjeux technologiques ainsi que des enjeux liés à la mondialisation et la déjudiciarisation.

Cette année, les travaux du comité ont porté principalement sur la préparation et la rédaction d'un guide des meilleures pratiques virtuelles. En plus de donner des réflexes en matière de pratique virtuelle aux avocats, le guide présentera les particularités s'appliquant dans différents contextes.

Les sujets suivants ont également retenu l'attention des membres du comité:

- **Un projet de formation organisée en collaboration avec le Barreau de Bruxelles.**
- **La pratique juridique virtuelle devant les tribunaux:** Notamment dans les locaux du laboratoire de cyberjustice et à l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies.



Membres

M^e Nicolas Vermeys, *président*, les honorables Marie-Josée Hogue (j.c.a.), André Wery (j.c.s.), Daniel Bédard (j.c.q.), M^{es} Véronique Abad, Maryse Bélanger, Vicky Berthiaume, Louis R. Charron, Ad. E., Ariane Denis-Mélançon, Sylvie M. Drouin, Annie Émond, Patrick Goudreau, Jasmine Jolin, Pascale Mazzini, Catherine Morneau, Vanessa O'Connell-Chrétien et Caroline Thibault Gervais (jusqu'en août 2019). Coordination: M^e Jean Michel Desgagnés.



LA RENTRÉE JUDICIAIRE

(Texte de Pierre-Luc Beauchesne, avocat)

Plusieurs juges, invités spéciaux et avocats ont participé, le 5 septembre dernier, aux activités de la Rentrée judiciaire qui se sont déroulées en matinée au Palais de justice et en fin de journée au Grand Quai du Port de Montréal. Pour ceux et celles qui n'ont pas eu la chance d'y assister, voici un aperçu des allocutions qui y ont été livrées.

Ouverture des tribunaux



On a pu assister à la dernière cérémonie d'ouverture des tribunaux de l'honorable Nicole Duval Hesler, à titre de juge en chef de la Cour d'appel, car celle-ci prendra sa retraite au cours de la prochaine année. La juge en chef a rappelé certaines initiatives de la Cour, dont le fait que tous les arrêts importants sont dorénavant traduits, ce qui permettra d'augmenter le rayonnement de la Cour au sein des autres instances canadiennes et internationales. De plus, la Cour d'appel a continué cette année à tenir des auditions à l'extérieur de Montréal et de Québec, ce qui permet de mieux faire connaître les instances judiciaires en région.



L'honorable Paul Crampton, juge en chef de la Cour fédérale, a annoncé que le projet pilote sur le bijuridisme procédural prendra bientôt son envol et permettra aux justiciables québécois, dans certains dossiers, d'appliquer les règles du *Code de procédure civile*. Le juge en chef Crampton a également souligné l'importance de moderniser la Cour et d'accélérer son orientation vers une organisation sans papier, et ce, en mettant notamment plus d'emphasis sur les initiatives de dépôt et d'audiences électroniques.



L'honorable Jacques R. Fournier, juge en chef de la Cour supérieure, avec sa franchise habituelle, a fait part de ses réflexions sur l'accès à la justice, rappelant que la Cour supérieure est avant tout un service public. Le juge en chef Fournier a partagé certaines de ses appréhensions relativement au projet de loi C-75 et de la réforme annoncée en droit de la famille, qui pourront faire augmenter drastiquement le volume de dossiers à la Cour supérieure, ainsi que ses préoccupations quant à l'aide juridique et au problème réel de la sous-représentation des justiciables. Selon lui, l'aide juridique ne devrait pas être perçue comme une dépense, mais plutôt comme un investissement.



L'honorable Lucie Rondeau, juge en chef de la Cour du Québec, a souligné les efforts de la Cour du Québec afin de développer des partenariats avec les membres de la communauté juridique, félicitant au passage Éducaloi, qui est cette année récipiendaire de la Médaille du Barreau de Montréal. La juge en chef Rondeau a également manifesté sa reconnaissance envers tous ceux et celles qui ont à cœur l'avancement de la justice.



Le ministre de la Justice et procureur général du Canada, l'honorable David Lametti, a partagé son plus grand respect des institutions judiciaires, soulignant que le succès des prochaines réformes en matière de justice reposera en grande partie sur les tribunaux. Le ministre fédéral a également rappelé, comme fait marquant de la dernière année, l'entente sur le processus de nomination du prochain juge du Québec à la Cour suprême, qui a assuré une participation concrète du Québec.



Finalement, l'honorable Sonia LeBel, vraisemblablement émue de participer à la cérémonie d'ouverture des tribunaux en sa nouvelle qualité de ministre de la Justice et procureure générale du Québec, a fait part de son principal objectif, soit de rehausser la confiance des citoyens envers leur système de justice. La ministre provinciale a souligné l'importance de l'innovation et de la modernisation de la justice, rappelant que des investissements importants seront faits dans le cadre du grand chantier de la transformation de la justice en cours. M^e LeBel s'est également entretenue sur la réforme du droit de la famille qui verra à adapter le droit civil aux nouvelles réalités familiales québécoises.





Cérémonie de la Rentrée judiciaire



La cérémonie de la Rentrée judiciaire a été marquée par la présence du premier ministre du Québec, **l'honorable François Legault**. Dans son allocution, celui-ci a rappelé les trois priorités du gouvernement du Québec en matière de justice.

Premièrement, le gouvernement continuera à déployer des efforts en matière d'accès à la justice, notamment en se penchant sur les tarifs d'aide juridique. Deuxièmement, même si des progrès ont été accomplis en matière de délai, il y a encore du chemin à faire. Selon lui, il est clair et impératif qu'il faut moderniser les façons de faire, tout en rebâtissant le lien de confiance avec la population, ce qui est le devoir de tous. Troisièmement, le premier ministre s'est montré enthousiaste au sujet de la prochaine réforme en droit de la famille, qui soulèvera des questions à la fois complexes et déchirantes, rappelant l'importance, plus que tout, que l'enfant soit au centre de cette réforme.

Un des moments les plus touchants de la cérémonie a été le soulignement du 70^e anniversaire d'admission au Barreau de M^e Pierre Jacques Guay, qui a eu droit à une chaleureuse ovation de la part de la confrérie.



Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin, du Barreau du Québec, a salué les avancées des dernières années en matière d'accès à la justice. S'adressant particulièrement au premier ministre, le bâtonnier Grondin a souligné l'importance

de revoir et de revaloriser l'aide juridique, prônant des tarifs équivalents à ceux des autres avocats. Pour lui, l'aide juridique n'est pas seulement un programme social, mais doit être une valeur québécoise à part entière dans laquelle on ne doit pas hésiter à investir.



M^e Sabine Uwitonze, présidente du Jeune Barreau de Montréal, a encouragé les nouveaux avocats à s'approprier leur profession, à la façonner et à s'y investir. Cette année, une des priorités du JBM sera de continuer à démystifier les enjeux liés à la santé mentale, et ce, pour le bien-être de tous ses membres.

Monsieur le bâtonnier Alexandre Forest a remis la Médaille du Barreau de Montréal à Éducaloi, représenté par **M^e Éric Beauchesne**, vice-président du conseil d'administration, et par **M^e Ariane Charbonneau**, directrice générale. Dans son mot de remerciement, M^e Charbonneau a encouragé les juristes montréalais à parler davantage d'Éducloï et de son impact sur la société, rappelant que le citoyen est au centre de toutes les actions de cet organisme de bienfaisance.



Dans son allocution, **Monsieur le bâtonnier Alexandre Forest** a d'abord rappelé le thème de son bâtonnat: «Pourquoi?».

Pour lui, il ne fait aucun doute que la protection du public est la raison d'être du Barreau de Montréal. Cette année, son

premier objectif sera de continuer à améliorer le Salon VISEZ DROIT, l'événement phare du Barreau de Montréal avec quelque 1 000 consultations juridiques gratuites offertes annuellement. Deuxièmement, toujours dans l'esprit d'une meilleure protection du public, M^e Forest veut faire de la Ville de Montréal un interlocuteur privilégié du Barreau de Montréal. À cet effet, le bâtonnier a profité de l'occasion pour annoncer la nomination de M^e Patrice Guay, avocat en chef de la Ville, à titre de commissaire à l'éthique du Barreau de Montréal. Le troisième objectif de M^e Forest et de son Conseil sera de continuer de s'attaquer à la pratique illégale du droit. Depuis les deux dernières années, le Barreau de Montréal a traité plus de 150 plaintes à cet effet, ce qui démontre que la pratique illégale de la profession demeure un enjeu important en matière de protection du public. Finalement, M^e Forest a invité les avocats de Montréal à s'impliquer dans leurs communautés, notamment afin que le public reprenne confiance en ses institutions.

La soirée s'est terminée avec un cocktail dînatoire au magnifique Pavillon du Grand Quai du Port de Montréal.

Une rentrée fort réussie.



ASSOCIATION D'ENTRAIDE (AEAM)

Constituée en 1938 sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, l'Association d'Entraide des Avocats de Montréal, connue jusqu'en 1992 comme l'Association de bienfaisance des avocats de Montréal, cherche à «secourir les avocats qui exercent ou ont exercé au Barreau de Montréal, leur conjoint, veuf ou veuve et enfants dans le besoin et qui méritent d'être secourus.»

Son conseil d'administration, bien qu'indépendant du Barreau de Montréal, bénéficie depuis sa création de son appui et de la collaboration de son personnel.

Lorsqu'une personne dans le besoin fait appel à l'Association, des administrateurs peuvent la rencontrer et discuter avec elle des moyens de lui venir en aide, dans la plus grande confidentialité. Malgré le filet social mis en place depuis 1938, les demandes d'aide continuent de se manifester; elles sont parfois troublantes et rappellent aux membres du conseil d'administration combien l'isolement peut frapper certains d'entre nous.

La souscription annuelle est de 25\$, payable à l'Association par l'entremise du Barreau de Montréal, à l'attention de M^e Jack Chadirdjian, directeur général du Barreau de Montréal. Grâce au capital accumulé au cours des ans, l'Association peut dépanner les confrères dans le besoin. Les administrateurs peuvent aussi, lorsque la situation s'y prête, les conseiller ou les diriger vers les ressources compétentes, en acquittant les frais qui en découlent.

Au cours de la dernière année, l'association est intervenue quatre fois pour aider des membres ou ex-membres de la confrérie.

PRESTATION DE SERMENT

Dans le but de permettre aux stagiaires de participer à une cérémonie de prestation de serment qui reflète le caractère solennel de l'événement, le Barreau de Montréal organise plusieurs cérémonies de prestation de serment réparties tout au long de l'année.

Chacune de ces cérémonies se déroule en présence d'un représentant de la Magistrature, qui agit à titre de président d'honneur. Ce dernier, ainsi que le bâtonnier, le premier conseiller ou le bâtonnier sortant et un représentant du Jeune Barreau de Montréal, prennent la parole à chaque occasion.

En plus de souhaiter la bienvenue aux nouveaux avocats, ces allocutions recèlent nombre d'informations, d'anecdotes et de sages conseils. Ce moment solennel, dont ils se souviendront toutes leurs vies, se déroule devant parents, amis, collègues, membres du Conseil et anciens bâtonniers. Pour conserver le décorum propre à de telles cérémonies, les invités de la tribune d'honneur ainsi que les stagiaires doivent porter la toge et le rabat.

Au cours de l'année 2019-2020, le bâtonnier, le premier conseiller et le bâtonnier sortant ont présidé 16 cérémonies collectives de prestation de serment, lors desquelles ils ont fait prêter serment à 535 stagiaires. Ils ont aussi fait prêter serment à 24 stagiaires, lors de 14 cérémonies privées (ou semi-privées). La pandémie de la COVID-19 n'a pas freiné l'accès à la profession pour 108 stagiaires. Malgré que les cérémonies de prestations de serment prévues au mois de mars et avril ont été annulées, les stagiaires ont pu accéder à la profession grâce à une procédure exceptionnelle mise en place par le Barreau du Québec en collaboration avec le Barreau de Montréal. Ainsi, au cours de l'année, 667 nouveaux avocats sont devenus membres de notre belle profession.

Membres du Conseil d'administration

M^e Jeffrey Boro, *président*
M^e Robert Primeau, Ad. E., *vice-président*
M^e Jack Chadirdjian, *secrétaire-trésorier*
M^e Geneviève Apollon
M^e Dominique Boutin
M^e Diane Chartier
M^e Marie Christine Kirouack, Ad. E.
M^e Michèle Lynn Meleras
M^e Johanne O'Hanlon
M^e Johanna Sarfati

SALON DES AVOCATS

Le Barreau de Montréal met à la disposition de ses membres un salon où les avocats peuvent se rendre pour revêtir la toge, faire quelques téléphones, réviser un dossier ou simplement prendre un café avec les confrères. Ce salon et le vestiaire des avocats sont situés au 2^e étage du Palais de Justice. Des espaces de travail, deux ordinateurs avec accès sans frais à Internet ainsi qu'un photocopieur/imprimante sont mis à la disposition des membres par le CAIJ. Deux ordinateurs permettent également aux avocats d'accéder au plumitif.

Il est possible d'y louer une toge (5\$/jour) et un rabat (2\$/jour). De plus, comme le Barreau de Montréal voit à la gestion des casiers situés dans le vestiaire adjacent au Salon, il est possible de louer des casiers sur une base annuelle ou quotidienne (5\$/jour) et d'acheter un cadenas (5\$). Les membres peuvent payer leurs achats ou frais de location avec une carte débit ou de crédit.

Les employées du Barreau de Montréal, Alexandra Ghezzi et Julie Lafrenière, se partagent la tâche d'accueillir les avocats au Café Thémis avec gentillesse et professionnalisme, tous les jours, de 8h30 à 17h. Au moment d'écrire ces lignes, le Salon des avocats est fermé pour une durée indéterminée en raison de la pandémie de la COVID-19, mais il reste accessible pour les avocats munis de leur carte du CAIJ. Les procès-verbaux d'audience en matière familiale qui y étaient conservés sont maintenant disponibles au comptoir 1.140 du Palais de Justice de Montréal.

Encourager la relève artistique

Le Barreau de Montréal est fier d'offrir, depuis 2013, une vitrine d'exposition à la relève artistique. En plus d'encourager les jeunes artistes en formation, cette initiative permet de rendre le Salon des avocats plus chaleureux et convivial. Un concours annuel organisé en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) permet aux artistes intéressés de soumettre leurs œuvres sur la thématique de leur choix. Le gagnant est choisi par un jury composé de représentants du Barreau de Montréal et de l'UQÀM.

Le 29 janvier dernier, le Barreau de Montréal tenait pour la première fois une cérémonie de dévoilement des œuvres retenues. À cette occasion, le bâtonnier de Montréal, M^e Alexandre Forest, a remis une bourse de 1000\$ à la gagnante, M^{me} Maude Tapin. Les œuvres de M^{me} Tapin constituent en quelque sorte un album souvenir. Pour cette série, l'artiste a choisi l'utilisation d'images paisibles qui aident à se réconcilier avec tout ce qui se passe dans l'actualité. Il s'agit d'un projet qui vise à s'étendre dans le temps. Il tend à s'éloigner un instant des préoccupations ainsi que des convictions actuelles pour se réfugier dans un havre de sérénité et retrouver un peu d'espoir en la société actuelle. Un arrêt s'impose au Salon des avocats pour admirer les œuvres de M^{me} Tapin.



Le public

Le Barreau de Montréal, convaincu que la protection du public passe indéniablement par l'information, met tout en œuvre pour informer les justiciables de leurs droits et obligations. C'est dans cette optique qu'il organise de nombreuses activités qui permettent non seulement d'informer le public, mais également de démystifier le droit, sa pratique et ses procédures, de même que le travail des professionnels qui l'exercent.



Le public
au coeur
de notre
mission



SALON VISEZ DROIT

Afin de se conformer aux directives gouvernementales concernant la pandémie de la COVID-19, le Barreau de Montréal a dû annuler la tenue du Salon VISEZ DROIT, prévu au complexe Desjardins du 30 mars au 2 avril 2020, sous la présidence d'honneur du juge en chef du Canada, le très honorable **Richard Wagner**.

Une panoplie d'activités étaient inscrites au programme. En plus des trois volets usuels, soit les quatre jours d'activités sur scène, les **consultations juridiques gratuites** et la présence d'exposants du domaine juridique, le Salon innovait cette année avec une série de conférences grand public offertes dans quelques arrondissements de Montréal. Toutes sont reportées en raison de la pandémie de la COVID-19.

Cette année a marqué le début d'une belle collaboration avec la Ville de Montréal, attribuable à la vision et aux efforts du bâtonnier Alexandre Forest. En plus de la participation prévue de plusieurs de ses représentants lors du Salon, la Ville de Montréal en est devenue la présentatrice officielle. Le Barreau de Montréal avait par ailleurs développé de nouveaux partenariats financiers qui, espérons-le, seront au rendez-vous lors de la reprise des activités.

Dès l'annonce de l'annulation du Salon VISEZ DROIT dans sa forme habituelle, et toujours avec le souci de favoriser un meilleur accès à la justice, le comité s'est mis au travail pour identifier comment le Barreau de Montréal pourra réaliser son projet, ou offrir une programmation révisée. Ce n'est que partie remise.



Membres

M^e Joséane Chrétien, *présidente*, M^{es} Karine Beaudry, Francine Beaumier, Denise Boulet, Horia Bundaru, Alice Chaix, Véronique Collard, Alec Fafard, Joey Hanna, Stefano Mingarelli (jusqu'au 18 septembre 2019), Julie Mousseau, Vanessa O'Connell-Chrétien, Rachelle Pitre, Élise Robert-Breton et Sandra Tremblay. Coordination : M^{es} Catherine Alix, Stéphanie Bouchard, Jean Michel Desgagnés, Élisabeth Pinard ainsi que M^{me} Gislaïne Dufault.

LA JUSTICE A BONNE MINE

Des étudiants francophones et anglophones des niveaux primaire et secondaire de l'île de Montréal s'expriment par écrit sur un thème juridique.

Thème de la 33^e édition :
«**Quelle est ta vision d'un monde plus juste ?**»

Lauréats, sélectionnés parmi près de 900 participants, auxquels s'ajoutent 16 mentions spéciales :

- > Primaire 3^e cycle français :
Yasmine Boukadoum (*The Study School*)
- > Primaire 3^e cycle anglais :
James Macdougall (*Gardenview Elementary School*)
- > Secondaire 1^{er} cycle français :
Rayan Sidane (*École Antoine-de-Saint-Exupéry*)
- > Secondaire 1^{er} cycle anglais :
Gabriel Cabelli (*Selwyn House School*)
- > Secondaire 2^e cycle français :
Alice Dugal (*Collège Sainte-Anne*)
- > Secondaire 2^e cycle anglais :
Karine Meghdessian (*École Arménienne Sourp Hagop*)

La cérémonie de remise des prix, tenue dans le cadre du Salon VISEZ DROIT et au cours de laquelle les gagnants devaient faire la lecture de leur texte devant public, a dû être annulée en raison de la pandémie de la COVID-19. Une réflexion est en cours pour déterminer comment mettre en lumière les jeunes lauréats.



Druide

Fidèle partenaire depuis 1997

DÉBATS ORATOIRES

Des étudiants francophones et anglophones du niveau collégial de l'île de Montréal défendent publiquement une position à l'égard d'un sujet d'actualité, qui comporte une connotation légale et qui soulève la controverse.

Thème de la 31^e édition :
«**Le don d'organes obligatoire : pour ou contre ?**»

Les demi-finales et la finale devaient avoir lieu le 22 avril 2020 sous l'œil avisé des membres du jury, soit :

Pour les demi-finales : M^{es} Magali Fournier, Ad. E.,
André d'Orsonnens et Antoine Lippé.

Pour la finale : L'honorable Suzanne Courchesne, juge à la Cour supérieure, M^{me} Isabelle Maréchal, journaliste et animatrice à la radio et à la télévision, D^r Pierre Marsolais, intensiviste, interniste et coordonnateur du Centre de Prélèvement d'organes à l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal, M^e Philippe-André Tessier, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et M. René Villemure, éthicien et fondateur de l'Institut québécois d'éthique appliquée.

Malheureusement, l'activité a aussi dû être annulée en raison de la COVID-19.



Membres

M^e Antoine Lippé, *président*, M^{es} Gregory Azancot, Sarah Cheddad, Emmanuelle de Champlain, Mélanie Dugré, Elizabeth Greene, Emilie Jutras, Xanthoula Konidaris, Nathalie Lefebvre, Mihaela Marineau (jusqu'en juin 2019), Nathalie Marois, Heather Marjorie Michelin, Peter Joseph Moraitis, Emmanuelle Rochon (jusqu'en juillet 2019), Tim Seah et Jénika Théorêt.
Coordination : M^{mes} Gislaine Dufault et Christine Plourde.

SERVICE D'AVOCATS DE GARDE (SAGE)

Le SAGE offre des séances d'information de 30 minutes aux personnes qui agissent seules dans le cadre d'un dossier en matière familiale. Ces consultations sont offertes uniquement sur référence de la Cour et se déroulent du lundi au vendredi entre 9h30 et 12h.

Le SAGE a fêté ses 10 ans d'existence en avril 2020.

À cet égard, le Barreau de Montréal tient à souligner l'apport remarquable de M^{es} Véronique Collard et Lia Cristinariu, qui offrent généreusement leur temps depuis les tout débuts du SAGE.

247 consultations

Les bénévoles du SAGE et la permanence du Barreau de Montréal ont réalisé 247 consultations (du 1^{er} avril 2019 au 13 mars 2020, date de la fermeture temporaire du service en raison de la pandémie de la COVID-19).

Bénévoles

M^e Caroline Bourbonnais
M^e Victoria Cohene
M^e Véronique Collard
M^e Lia Cristinariu
M^e Catherine Eustace
M^e Darienny Filgueiras-Valero
M^e Luisa Celena Gonzales
M^e Labib Issa
M^e Imane Kamal
M^e Vanessa Langlois
M^e Christian Laverdière
M^e Mustapha Lebiad
M^e Claudia Maheu
M^e Andréanne Martel
M^e Noémie Rouillard
M^e Jean-François Rousseau
M^e Marie-Hélène Saad
M^e Elizabeth Saint-Georges

Coordination:

M^{es} Catherine Alix et Élisabeth Pinard

SERVICE DE RÉFÉRENCE

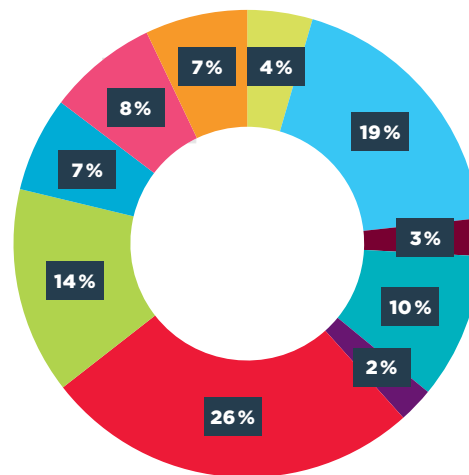
Le Service de référence, créé en 1969, est assuré par des avocats et avocates du Barreau de Montréal dont l'expérience couvre tous les domaines du droit. Il ne serait pas ce qu'il est sans l'écoute de M^{me} Carmine Belfort, préposée au Service de référence, qui veille avec bienveillance au traitement des demandes.

Afin de favoriser l'efficacité du Service, un travail de mise à jour des champs de pratique s'est terminé au cours de l'exercice. Cette révision des outils du Service de référence a permis d'améliorer l'offre de service et de veiller à ce que les champs de pratique répondent aux besoins actuels des utilisateurs, notamment, ceux ayant une mobilité réduite. Autre changement, la durée de la consultation au tarif préférentiel est passée de 30 à 60 minutes, tandis que son coût a conservé le même ratio et s'élevé maintenant à 60 dollars.

Le Barreau de Montréal loue au Barreau de Québec une licence d'utilisation de son application de gestion maison, qui comporte entre autres, le Service de référence. Cette relation d'affaires a permis à l'équipe des deux sections de développer une très belle collaboration.

Pour l'année terminée le 31 mars:

- > 727 avocats inscrits dont l'expérience couvre tous les domaines du droit
- > 5766 clients ont reçu quelques 8271 références



Répartition des demandes reçues par catégories de droit:

Administratif (332)*	Divers (179)	Travail (559)
Civil (1380)	Familial (1920)	Personnes (521)***
Commercial (191)	Immigration (1052)	Total = 7360
Criminel et pénal (742)	Immobilier (484)**	

On note que de ces nombres...

*184 demandes sont reliées plus étroitement au droit social.

**431 demandes sont reliées plus étroitement aux questions relatives au logement.

***Environ 386 demandes sont reliées à des sujets touchant les personnes vulnérables.



HONORER ET ENCOURAGER L'EXCELLENCE

Prix et distinctions

Par ses nombreux prix et distinctions, le Barreau de Montréal honore ses membres émérites et souligne la réussite de ses futurs membres ainsi que la contribution exceptionnelle de ceux qui l'aident à remplir sa mission.

Médaille

Le 5 septembre 2019, lors de la cérémonie de la Rentrée judiciaire, la Médaille du Barreau de Montréal fut remise à **Éducaloi**, représenté par M^e **Éric Beauchesne**, vice-président du conseil d'administration, et par M^e **Ariane Charbonneau**, directrice générale, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice. Pour le bâtonnier de Montréal, M^e **Alexandre Forest**, la remise de la plus haute distinction du Barreau de Montréal à Éducaloi cadre parfaitement avec le thème retenu pour cette rentrée. Selon le bâtonnier, «remettre en question l'ordre établi et placer le justiciable au cœur de chacune de ses interventions, c'est très exactement ce que fait Éducaloi jour après jour, depuis 20 ans».



Prix Pierre-Fournier

Le Prix *Pierre-Fournier* est attribué par le Conseil à des personnes membres ou non du Barreau, qui se sont signalées par leur contribution exceptionnelle au Barreau de Montréal et à ses activités.

À sa séance du 22 avril 2020, le Conseil, après consultation de la Conférence des anciens bâtonniers, a convenu d'octroyer le Prix *Pierre-Fournier* à M^e **Mélanie Dugré**, pour souligner son dévouement et son implication remarquable auprès de la section dans la dernière décennie.

C'est à 2010 que remonte l'implication de M^e Dugré, d'abord comme membre du comité des concours, puis, en 2013, comme présidente du comité de relations avec les membres, deux postes qu'elle occupe toujours. La lauréate signe par ailleurs régulièrement la chronique «Figures de Maître», qui permet de mettre la lumière sur des membres inspirants de la confrérie, auteurs de réalisations exceptionnelles et qui, à travers leurs actions, contribuent à faire rayonner la profession.

La date de la cérémonie de remise officielle sera convenue ultérieurement en raison de la pandémie de la COVID-19.



Prix VISEZ DROIT

Créé en 2013, le Prix VISEZ DROIT est attribué à des personnes qui aident le Barreau de Montréal à remplir sa mission en participant à des activités visant à informer le public de ses droits et à démystifier le droit, sa pratique, ses procédures, de même que le travail des professionnels qui l'exercent.

Les Prix VISEZ DROIT devaient être remis lors de l'inauguration officielle du Salon VISEZ DROIT, qui n'a pu se tenir comme prévu le 30 mars dernier, mais ce n'est que partie remise...

Pour son volet juridique, le prix sera remis à l'honorable **Martine L. Tremblay**, juge en chef adjointe de la Cour du Québec, chambre civile. La juge Tremblay participe depuis longtemps aux activités organisées par le Barreau de Montréal à l'intention du public et sa nomination à la magistrature, il y a quelques années, n'a en rien diminué sa collaboration. Que ce soit pour accueillir les jeunes gagnants du concours «La justice a bonne mine», aider au recrutement de juges ou participer à des activités sur scène, chaque fois qu'on l'appelle, c'est toujours avec joie qu'elle accepte de prêter main-forte.

Quant au volet public, le prix sera remis à **Monsieur Alexandre Dussault**, responsable du Service d'aide aux élèves et sexologue au Collège Jean-Eudes, qui participe au Salon VISEZ DROIT depuis cinq ans et s'implique activement, avec ses étudiants, aux diverses activités qui s'y tiennent.



Enfin, à sa séance du 22 avril dernier, le Conseil, sur recommandation du comité du Salon VISEZ DROIT et à l'initiative de Monsieur le bâtonnier Alexandre Forest, décidait de rebaptiser le Prix VISEZ DROIT – volet juridique pour qu'il porte dorénavant le nom de «**Prix Francine-Beaumier**». Le Barreau de Montréal souhaite ainsi souligner l'apport inestimable de cette avocate au Salon VISEZ DROIT au cours des 22 dernières années, que ce soit à titre de membre du comité, dont elle a assumé la présidence en 2001 et 2002, ou comme animatrice du Salon depuis 1999. Par son implication soutenue à la programmation, à l'organisation ainsi qu'à l'animation du Salon VISEZ DROIT, M^e Beaumier a largement contribué au succès de cet événement phare du Barreau de Montréal.

Le Prix du Barreau de Montréal

(Provenant d'un don de feu Monsieur le bâtonnier Émile Poissant, c. r.)

Le 29 novembre 2019 à l'occasion de la Séance solennelle de la Rentrée du Barreau de Paris et de la Conférence du Stage, où il a représenté le Barreau de Montréal, Monsieur le bâtonnier Alexandre Forest a remis ce prix de 800\$ (515 euros) au récipiendaire, Monsieur Rachid Madid, onzième secrétaire de la Conférence du Stage du Barreau de Paris.

Les prix aux étudiants en droit

Les prix annuels du Barreau de Montréal ont été décernés cette année aux étudiants en droit mentionnés ci-après.

Université de Montréal

Deuxième au baccalauréat:

Sophie La Roche

Deuxième en 2^e année (Prix Adolphe-Mailhiot):

Martin-Olivier Daguenaïs

Droit civil:

Frédéric Bolduc

Droit des affaires:

Louis-Charles Camirand

Droit municipal (Prix Francis-Fauteux):

Pavel Roubstov

Université du Québec à Montréal

Premier au baccalauréat:

Mathilde Viau-Tassé

Droit de la preuve civile et administrative:

Renaud Claing

Droits et libertés de la personne:

François Pariseau

Engagement dans le cadre Pro Bono:

Évelyne Bessette

Engagement dans le cadre du Projet Innocence:

Mariya Nikolova

Université McGill

Excellence dans toutes les matières (Prix Adolphe-Mailhiot):

Nathaniel Reilly

Droit civil:

Gregory Sheppard

Procédure civile:

Anna Goldfinch



Les 70-60-50 ans d'admission au Barreau

Selon une tradition bien établie, au cours de la Rentrée judiciaire, le 5 septembre 2019, le bâtonnier a rendu hommage aux confrères suivants, qui célébraient leur 70^e, 60^e ou 50^e anniversaire d'admission au Barreau.

70^e

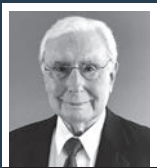


M. Pierre Jacques Cusy, c.r.,
avocat à la retraite

60^e



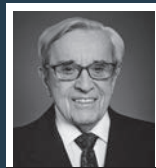
M. Jacques-Guy Béliveau, c.r.,
avocat à la retraite



M. Jacques Brien,
avocat à la retraite



Le très honorable Jean Chrétien, C.P.,
C.C., O.M., c.r., Ad. E., avocat à la retraite



L'honorable Jean Crépeau,
avocat à la retraite



M. Jean-Jacques Gagnon, Ad. E.,
avocat à la retraite



L'honorable Paul Jolin,
avocat à la retraite



M. Julian Kotler, c.r.



M. Alain Létourneau, c.r., Ad. E.



L'honorable Joseph R. Nuss,
C.M., c.r., Ad. E.



M. le bâtonnier Guy Pepin,
c.r., Ad. E.



M. Jean Sauriol,
avocat à la retraite



M. Claude-Armand Sheppard,
Ad. E.



M. Edmund E. Tobin,
avocat à la retraite

50^e



M. Harry J. F. Bloomfield, c.r.



M. Jean E. Clerk, c.r.



M. Michael V. David



M. Donald Devine



M. Paul-A. Gélinas



M. Luc R. Gervais,
avocat à la retraite



L'honorable Serge Joyal,
C.P., O.C., O.Q., Ad. E.



M. David H. Kauffman



M. Michael H. Kay



M. Leonard Kliger



M. Lisette Lafontaine,
avocate à la retraite



M. Tibor Jozsef Lebovics



M. Peter Mendell



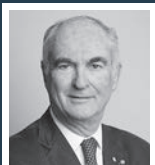
M. Pierre Messier, Ad. E.



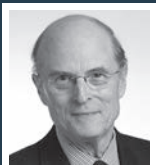
M. Aubrey Miller



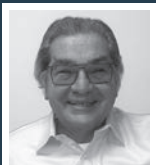
M. Jean Pierre Pilon



M. Gil Rémillard,
O.C., O.Q., Ad. E.



M. Robert E. Reynolds



M. Gérald Roiter



M. David Rosenzweig



M. Gordon M. Selig



M. Richard S. Uditsky



M. Michael Vineberg

N'apparaissent pas sur les photos : M^{me} Louise Doyon, avocate à la retraite, et Jean-Pierre Girouard, avocat à la retraite.

**MERCI
À TOUS NOS
PARTENAIRES**



Dépot légal – 2020
Bibliothèque et Archives Nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN: 1916-8527

Le Barreau de Montréal est fier de contribuer à la protection de l'environnement en imprimant ce rapport annuel sur du papier entièrement recyclé, contenant 100% de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire.



certifié



processus sans chlore



100% postconsommation



recyclé



archives permanentes



énergie bio-gaz



www.barreaudemontreal.qc.ca